



Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID : 034-243400520-20220711-1112022-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Pays de Lunel



Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID : 034-243400520-20220711-1112022-DE

Pays de Lunel



**Un territoire pour tous
Un territoire qui nous relie**



Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID : 034-243400520-20220711-1112022-DE



Boisseron /// Campagne /// Entre-Vignes /// Galargues /// Garrigues
Lunel /// Lunel-Viel /// Marsillargues /// Saint-Just /// Saint-Nazaire De Pézan
Saint-Sériès /// Saturargues /// Saussines /// Villetelle





SOMMAIRE

-  **Pays de Lunel, un territoire qui construit son avenir** **p6**
-  **Pays de Lunel, des femmes, des hommes, un territoire** **p8**
-  **Une administration et des équipes au service de projets** **p16**
-  **Le pays de Lunel en action** **p34**

ÉDITO



La pandémie de Covid-19 nous a encore impactés à la fois sur le plan sanitaire, économique et social. L'ensemble des élus et des agents de la Communauté de Communes se sont à nouveau mobilisés pour apporter réponse et soutien aux habitants du territoire. D'une part, en assurant la continuité du service public et d'autre part en soutenant les entreprises face à la crise. La collectivité a renouvelé plusieurs dispositifs en leur faveur : programme de relance et plan de soutien aux manadiers en partenariat avec la Région Occitanie, renouvellement de l'exonération des loyers...

Les secteurs de la culture et du tourisme ont encore souffert des restrictions sanitaires et du confinement mais ils ont su s'adapter pour proposer une offre de sorties la plus riche possible.

Le monde agricole a également été frappé par un épisode de gel en avril. La collectivité a soutenu ses producteurs, notamment en lançant une campagne de communication « Origine Pays de Lunel » afin d'inciter le citoyen, par son acte de consommation, à acheter local.

Malgré ces aléas, nous avons maintenu nos engagements. Deux programmes structurants pour le territoire ont été développés : le Plan Local de l'Habitat et le Schéma de Cohérence Territoriale.

La collectivité a poursuivi son ambition en matière de gestion et de réduction des déchets en mettant en place l'extension des consignes de tri et en lançant la construction d'une nouvelle déchèterie, plus grande et plus moderne.

La Communauté de Communes du Pays de Lunel attache beaucoup d'importance à la valorisation de son patrimoine. De nombreuses animations ont été organisées en ce sens. Un travail considérable de mise en accessibilité pour tous a été réalisé sur le site et musée d'Ambrussum, qui ont obtenu le label « Tourisme et Handicap ».

En matière d'environnement, la création d'un circuit de 15 km labellisé « Promenade et Randonnée » s'inscrit dans cette même démarche tout en poursuivant la mise en réseau de pistes cyclables afin de proposer à nos concitoyens une alternative agréable à la voiture.

Tous ces projets ont pu être menés grâce à des finances saines permettant de maintenir un niveau d'autofinancement à plus de 2 millions d'euros, et ce pour la 5^e année consécutive.

Enfin, le Pays de Lunel entretient de bonnes relations avec ses partenaires, notamment les communautés de communes voisines, le Département, la Région et l'État. Le Contrat de Relance et de Transition Écologique, signé avec ce dernier, atteste de ces relations fructueuses et renforce notre stabilité pour poursuivre nos objectifs.

Pierre Soujol

Président
de la Communauté de Communes
du Pays de Lunel
Maire de Lunel

PAYS DE LUNEL, UN TERRITOIRE QUI CONSTRUIT SON AVENIR



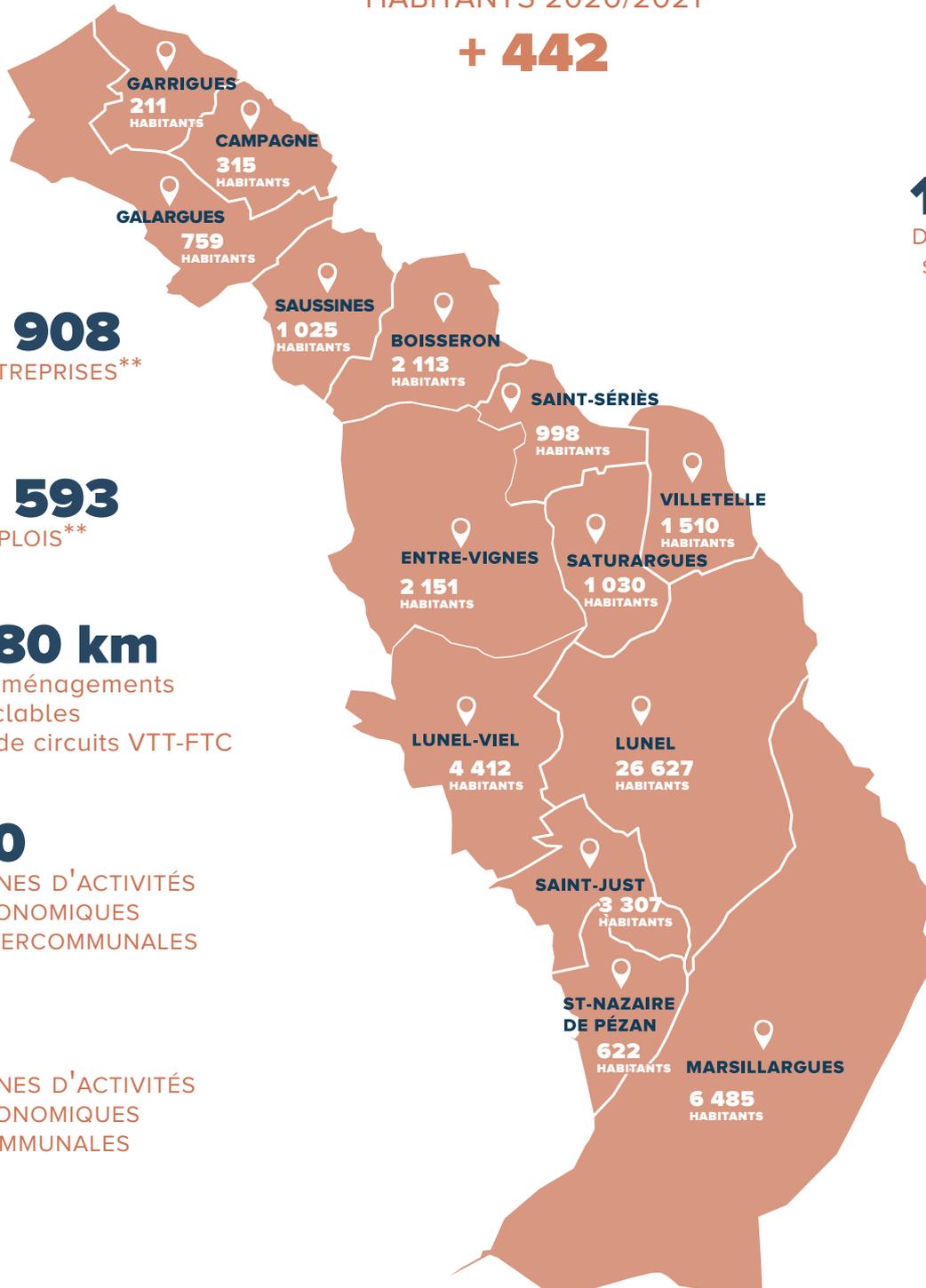
LE PAYS DE LUNEL EN QUELQUES CHIFFRES

14 COMMUNES

51 565 HABITANTS*

ÉVOLUTION TOTALE
HABITANTS 2020/2021

+ 442



4 908
ENTREPRISES**

8 593
EMPLOIS**

180 km
d'aménagements
cyclables
et de circuits VTT-FTC

10
ZONES D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES
INTERCOMMUNALES

8
ZONES D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES
COMMUNALES

10 680 ha
D'ESPACES AGRICOLES
soit 2/3 de la surface
du territoire

360
EXPLOITATIONS
AGRIQUES

140
DOMAINES
VITICOLES

1
PÔLE D'ÉCHANGE
MULTIMODAL

6
LIGNES DE BUS
INTERCOMMUNALES

*POPULATION TOTALE EN VIGUEUR 01/01/2021
DATE DE RÉFÉRENCE STATISTIQUE 01/01/2020

** SOURCE BANQUE DE FRANCE, ACOSS

LE PAYS DE LUNEL, DES FEMMES, DES HOMMES, UN TERRITOIRE





LA DÉMOCRATIE COMMUNAUTAIRE

Des élus mobilisés au service du Pays de Lunel et de ses habitants

LE BUREAU

Il s'est réuni 28 fois en 2021.



Pierre SOUJOL
Président de la
Communauté de
Communes du
Pays de Lunel
Maire de Lunel



Hervé DIEULEFES
1^{er} Vice-Président
délégué aux grands
projets, à la politique de
solidarité aux communes.
Maire de Saint-Just



Patrice SPEZIALE
2^e Vice-Président
délégué à l'écologie et
à l'environnement, à la
gestion de l'eau, la nature
et la biodiversité.
Maire de Marsillargues



Jérôme BOISSON
3^e Vice-Président
délégué à l'administration
générale, aux ressources
humaines, à la communication
et au tourisme.
Président de l'Office de
tourisme intercommunal.
Conseiller municipal à Villetelle
Conseiller départemental



**Isabelle
DE MONTGOLFIER**
4^e Vice-Présidente
déléguée au projet
de territoire et à
l'aménagement de l'espace
et à la médiathèque.
Maire de Saussines



**Jean-Jacques
ESTEBAN**
5^e Vice-Président
délégué à l'enfance
et la jeunesse.
Maire d'Entre-Vignes



Jacques GRAVEGEAL
6^e Vice-Président
délégué à l'agriculture locale
et aux espaces agricoles, à la
stratégie des circuits courts
et à l'autonomie alimentaire.
Maire de Campagne



Loïc FATACCIOLI
7^e Vice-Président
délégué aux transports
et à l'écomobilité.
Maire de Boisseron



Fabrice FENOY
8^e Vice-Président
délégué à la transition
énergétique, au Plan Climat,
à la gestion des déchets et
aux spectacles vivants.
Maire de Lunel-Viel



Denis DEVRIENDT
9^e Vice-Président
délégué aux finances.
Maire de Galargues



**Martine DUBAYLE
CALBANO**
10^e Vice-Présidente
déléguée à la solidarité
territoriale, à l'action sociale et
à la Mission Locale Jeunes.
Maire de Saturargues



Pierre GRISSELIN
11^e Vice-Président
délégué à l'économie
sociale et solidaire et à
la politique de l'emploi.
Maire de Saint-Sériès



Jean-Pierre BERTHET
12^e Vice-Président
délégué au développement
économique.
Conseiller municipal à Lunel



Christophe CALVET
13^e Vice-Président
délégué aux travaux et à
la voirie communautaire.
Maire de
Saint-Nazaire de Pézan



Laurent RICARD
Conseiller communautaire
Maire de Garrigues

Les conseillers communautaires

Lunel : Véronique Michel, Stéphane Dalle, Paulette Gougeon, Pascal Chabert, Catherine Morel-Savornin, Viviane Bonfils, Michel Galka, Sylvie Thomas, Stéphane Alibert, Marie Papaix, Laurent Grasset, Annabelle Dalle, Michel Créchet, Nouria Dourdour, Nouredine Beniatou, Isabelle Autier, Cyril Barbato, Danielle Razigade, Julia Plane, Claude Chabert
Lunel-Viel : Marie Pellet-Laporte, Norbert Tinel
Marsillargues : Anne-Sophie Diaz, Florian Tempier, Julie Croin, David Coulomb, Francis Garnier
Saint-Just : Joëlle Ruivo, Laurent Ajasse
Entre-Vignes : Dominique Lonvis
Boisseron : Karine Nadal
Villetelle : Cécile Vasse

Le conseil de communauté

En 2021

7

Conseils de communauté

169

Délibérations

133

Décisions du Président



| COMMUNES | TITULAIRES | CONSEILLERS SUPPLÉANTS |
|---------------------|---------------------------|------------------------|
| LUNEL | 20 conseillers titulaires | - |
| MARSILLARGUES | 6 conseillers titulaires | - |
| LUNEL-VIEL | 3 conseillers titulaires | - |
| SAINT-JUST | 3 conseillers titulaires | - |
| ENTRE-VIGNES | 2 conseillers titulaires | - |
| BOISSERON | 2 conseillers titulaires | - |
| VILLETTELE | 2 conseillers titulaires | - |
| CAMPAGNE | 1 conseiller titulaire | 1 conseiller suppléant |
| GALARGUES | 1 conseiller titulaire | 1 conseiller suppléant |
| GARRIGUES | 1 conseiller titulaire | 1 conseiller suppléant |
| ST-NAZAIRE DE PÉZAN | 1 conseiller titulaire | 1 conseiller suppléant |
| SAINT-SÉRIÈS | 1 conseiller titulaire | 1 conseiller suppléant |
| SAUSSINES | 1 conseiller titulaire | 1 conseiller suppléant |
| SATURARGUES | 1 conseiller titulaire | 1 conseiller suppléant |

Les commissions

La Communauté de Communes compte 6 commissions permanentes qui se réunissent en moyenne une fois par semestre et émettent des avis sur les dossiers et projets en cours.

> La commission actions sociales, insertion économique et solidaire, enfance et jeunesse

> La commission développement économique, agricole et touristique

> La commission aménagement du territoire, développement durable et mobilités

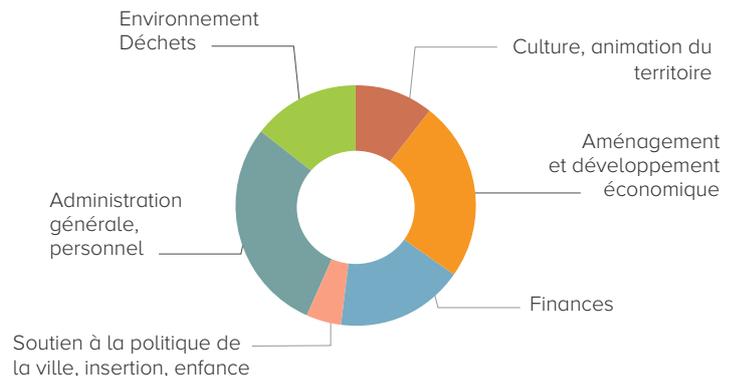
> La commission moyens généraux et finances

> La commission culture patrimoine et traditions

> La commission gestion et prévention des déchets, transition énergétique et plan climat

Répartition des délibérations

| | |
|--|----|
| Culture, animation du territoire | 18 |
| Aménagement et développement du territoire | 41 |
| Finances | 29 |
| Soutien à la politique de la ville, insertion, enfance | 8 |
| Administration générale, personnel | 49 |
| Environnement, déchets | 24 |



LES COMPÉTENCES DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les derniers statuts de la CCPL ont été adoptés
lors du conseil de communauté du 28 juillet 2020

ÉNERGIE

Soutien aux actions de maîtrise
de la demande d'énergie

POLITIQUE DU LOGEMENT D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE

Instruction des permis
de construire pour le compte
des communes
Plan local de l'habitat
Soutien financier aux politiques
communales en faveur du
logement social

DÉCHETS

Collecte et traitement des
déchets des ménages et
déchets assimilés

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Création, aménagement,
entretien et gestion des
aires d'accueil des gens
du voyage et des terrains
familiaux locatifs

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

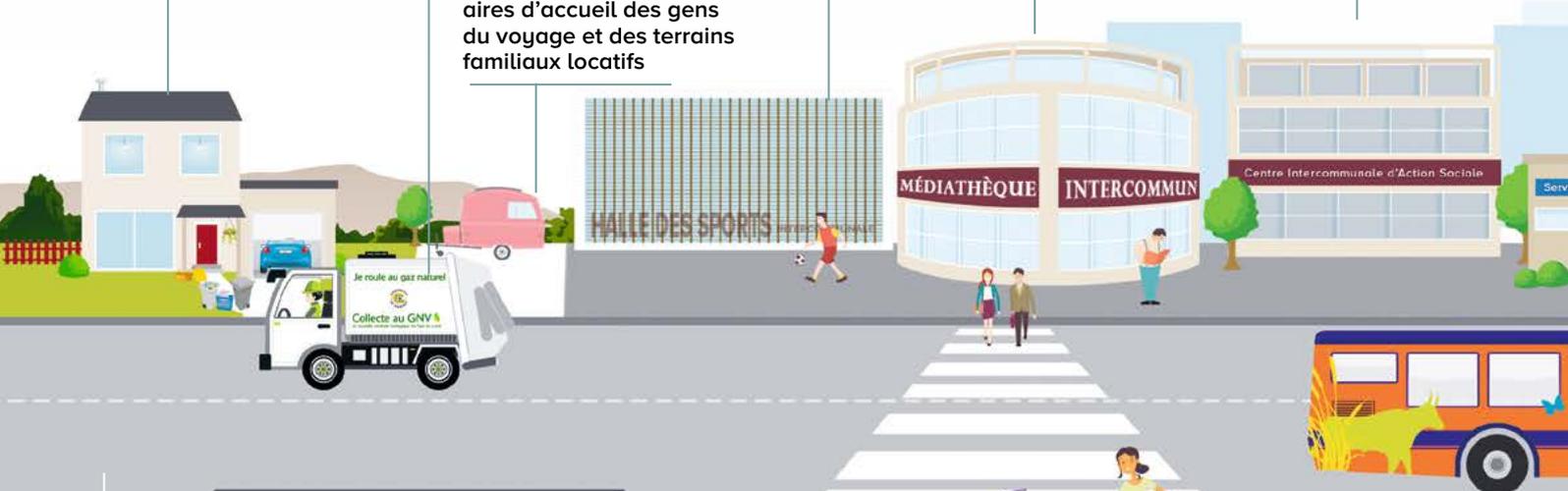
Construction, gestion,
aménagement d'intérêt
communautaire

ACTION SOCIALE D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE

Création d'un
Centre Intercommunal
d'Action Sociale
Hébergement d'urgence

ACTION CULTURELLE

Soutien aux animations
Lecture publique



Centre de Loisirs

ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Création, gestion, développement et
animation du Relais Petite Enfance
Accueils de loisirs sans hébergement
extrascolaire et de type périscolaire pour
le mercredi sans école

VOIRIE

Création, aménagement
et entretien de la voirie
d'intérêt communautaire

FOURRIÈRE

Service de conduite en
fourrière des chiens et chats
errants



CENTRE DE SECOURS

Participation au financement de grosses réparations, d'extension ou de reconstruction des centres d'incendie et de secours sur le territoire

DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉ

Organisation des transports urbains, bus des enfants, transport des personnes à mobilité réduite.

Actions en faveur de la mobilité sur le territoire et de la connexion entre les différents modes de transport
Pôle d'Echange Multimodal

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ; Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ; Lutte contre les inondations et la mer ; Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

EMPLOI, FORMATION, INSERTION, ACCOMPAGNEMENT

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

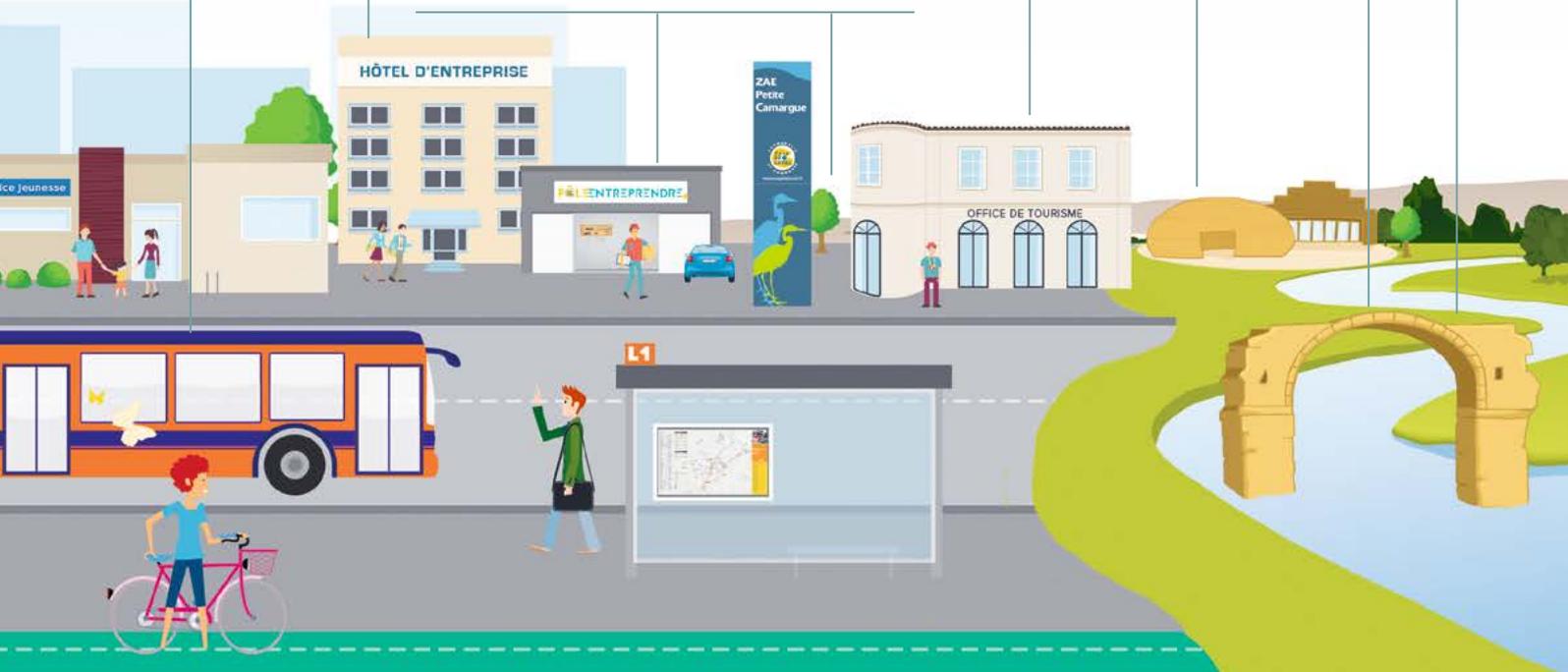
Création et gestion des zones d'activités économiques, soutien à l'innovation et à la création d'entreprises, ateliers relais, immobilier d'entreprises

HORS GEMAPI

Concours à des actions de réduction de la vulnérabilité au risque inondation, à la gestion de crise et aux actions de développement de la conscience du risque, lutte contre la pollution

PROMOTION TOURISTIQUE

Office de Tourisme, pôle œnotouristique Viavino, musée de site d'Ambrussum



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Préservation des espaces naturels, éducation à l'environnement, sensibilisation des habitants

PAYS DE LUNEL

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

SCoT
ADS
PLH

SERVICES TRANSVERSAUX

> ADMINISTRATION GÉNÉRALE <

> CABINET <

> COMMUNICATION OPÉRATIONNELLE ET INSTITUTIONNELLE <

> RESSOURCES HUMAINES <

> FINANCES <

> FINANCEMENT EUROPÉEN ET PARTENARIAT <

> TECHNIQUE ET ENTRETIEN DES LOCAUX <



Le secrétariat général

En plus de la préparation des bureaux, conseils communautaires et commissions, le secrétariat général assure des missions supports :

Mission Accueil

- > Standard téléphonique ;
- > Réservation véhicules, salles, matériel de réunion ;
- > Gestion du courrier (ouverture, enregistrement, suivi réponses courriers et invitations) ;
- > Traitement des mails (boîte mail contact et boîte mail Secrétariat Général) ;
- > Traitement des parapheurs ;
- > Mise à jour des fichiers d'adresses.

Mission Secrétariat Mutualisé

- > Coordination de la mission appariteur ;
- > Coordination du marché de fournitures administratives ;
- > Gestion des abonnements ;
- > Protocole : accompagnement à l'organisation de réunions et événements (logistique, traiteur...) ;
- > Accompagnement tenue réunions (bureaux, réunions de service, commissions...) ;
- > Rédaction courriers, notes pour

la direction et comptes rendus de réunions ;

- > Gestion du budget de la Direction Générale ;
- > Gestion de la Régie de location de salle ;

Mission Actes :

- > Gestion des conseils de communauté ;
- > Rédaction, suivi et légalisation des actes administratifs (délibérations, arrêtés, décisions) ;
- > Suivi des conventions et avenants ;
- > Suivi des relations mairies (réunion secrétaires de mairies).

Mission Appariteur :

- > Tournées des services ;
- > Livraison / retrait de commandes
- > Distributions dans les communes et points d'information ;
- > Gestion des fournitures administratives (stocks, commandes, distribution) ;
- > Travaux de mise sous pli / reprographie.

17 services internes :

- > Accueil
- > Appariteur
- > Service informatique
- > Service communication
- > Service culturel
- > Ressources humaines
- > Service finances
- > Commande publique affaires juridiques et assurances
- > Environnement et transports
- > Gestion des déchets
- > Développement économique
- > Service financements
- > Application du Droit des Sols
- > SIG
- > Services techniques
- > Brigade territoriale
- > Service entretien

5 services externes :

- > Médiathèque
- > Ambrussum
- > Enfance
- > Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- > Pôle Entreprendre Via Innova

Et un EPIC :

- > Office de tourisme (OT)

Qui œuvrent pour offrir un service public de qualité.



ENFANCE ACTION SOCIALE

Accueil Loisirs Sans Hébergement
et mercredis sans école
Enfance, Petite Enfance
Relais Petite Enfance (RPE)
Centre Intercommunal
d'Action Sociale

CULTURE

Convention culturelle
Médiathèque
Ambrussum

TOURISME

Office de Tourisme
Activités de
Pleine Nature (APN)
Viavino

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création et aménagement des Zones
d'Activités Économiques (ZAE)
Gestion du parc et animation
Pôle Entreprendre
Pépinière Via Innova
Agriculture
Système d'information
Géographique (SIG)
Politique locale du commerce



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Schéma de Cohérence
Territorial (SCoT)
Aménagement
Application Droits des Sols
et Conformité
Archives

GESTION DES DÉCHETS

Territoire économe
en Ressources
Parc des bacs déchets
Collectes
Déchèteries
Prévention des déchets

POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

Gestion des
dépôts sauvages

TECHNIQUE

Entretien des Zones d'Activités
Économiques (ZAE), du PEM
et de la voie verte
Prêt de matériel
Aire d'Accueil des Gens du Voyage (AAGV)
Fourrière animale
Entretien et gestion des équipements
intercommunaux

ENVIRONNEMENT TRANSPORT

Gestion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations (GeMAPI)
Plan Climat Air Énergie Territorial
Éducation à l'Environnement
Transport intercommunaux
Chemins doux
Pôle d'Échange Multimodal
Transport adapté PMR
Bus des enfants du territoire
(support aux écoles primaires
et aux ALSH)



UNE ADMINISTRATION ET DES ÉQUIPES AU SERVICE DE PROJETS





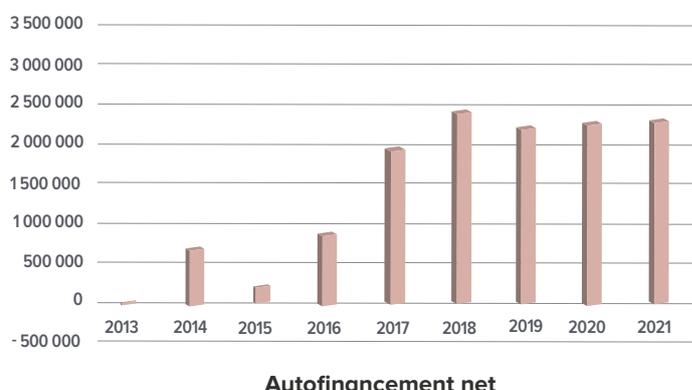
FINANCES

Les principaux enseignements de l'année budgétaire 2021



Une année de consolidation de l'autofinancement

Après une année 2020 très fortement perturbée par la gestion de la crise sanitaire, et ses conséquences sociales et économiques, l'année 2021 s'est déroulée de manière plus « habituelle » avec une reprise quasi normale des services publics. Cette reprise d'activité s'est traduite par une progression d'exécution du budget de fonctionnement de 3% environ, tant en recettes qu'en dépenses, permettant d'assurer le maintien du niveau d'autofinancement à plus de 2 millions d'euros, et ce pour la 5^e année consécutive.



Un budget principal et 7 budgets annexes qui expriment fortement la volonté d'investir pour le développement économique du territoire :

| Budgets | Reprise du résultat 2020 (en €) | Résultat 2021 (en €) | Résultat cumulé au 31/12/2021 (en €) | Observations |
|--------------------------------|---------------------------------|----------------------|--------------------------------------|---|
| Budget Principal | 2 231 373,25 | -950 207,29 | 1 281 165,96 | Financement des compétences générales, hors activités économiques et commerciales (le résultat intègre la reprise de l'excédent de clôture du Siateo pour 230 887,21 €) |
| Pôle Entreprendre | 35 485,24 | 49 289,65 | 84 774,89 | Mise à disposition de locaux et accompagnement des jeunes entreprises |
| Hôtel d'entreprises | 17 772,89 | 5 506,15 | 23 279,04 | Location de bureaux bâtiment Athéna |
| Ateliers relais | 860 857,14 | - 37 513,77 | 823 343,37 | Location et vente d'ateliers relais |
| ZAE Saint-Sériès | 222 109,93 | 34 911,47 | 257 021,40 | Aménagement de Zones d'Activités Économiques |
| ZAC Petite Camargue | 425 303,69 | 63 250,87 | 488 554,56 | Aménagement de Zones d'Activités Économiques et portage de bail à construction |
| Pôle cenotouristique | 61 614,79 | 60 229,80 | 121 844,59 | Mise à disposition du site à un tiers exploitant |
| ZAE Portes du Dardailon | - 517 426,50 | 0,00 | - 517 426,50 | Aménagement de Zone d'Activités Économiques. Le résultat correspond au financement des études, fouilles archéologiques et achat de terrains |
| Total | 3 337 090,43 | -774 533,12 | 2 562 557,31 | |

L'ensemble de ces comptes administratifs a été approuvé par le conseil communautaire du 7 avril 2022.

L'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement

Entre 2020 et 2021



Les **dépenses** réelles de **fonctionnement** augmentent de 3,4 %



Les **recettes** réelles de **fonctionnement** augmentent de 3,2%

Les recettes et les dépenses de fonctionnement progressent parallèlement de 3 % environ, à la faveur de la reprise des activités de services publics partiellement interrompues durant la crise sanitaire en 2020 (déchèteries, accueils de loisirs, animations culturelles, ...).

Zoom sur le centre de vaccination du Pays de Lunel :

L'ouverture du centre de vaccination du Pays de Lunel, en collaboration avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), qui regroupe les professionnels de santé du bassin lunellois, aura permis d'assurer la vaccination de masse contre la covid19 sur le territoire durant l'année 2021. Cette organisation aura représenté un coût de 82 000 € pour la Communauté de Communes du Pays de Lunel.

Un volume d'investissement de l'ordre de 4 millions d'euros

La Communauté de Communes aura investi pour 4 M€ en 2021, essentiellement dans les domaines suivants :

L'environnement et la gestion des déchets à travers :

- ▶ L'achèvement des travaux de la voie verte entre Lunel et Marsillargues,
- ▶ Les fonds de concours versés aux communes dans le cadre du soutien apporté à la réalisation de nouvelles pistes cyclables,
- ▶ Le démarrage du chantier de la nouvelle déchèterie de Villetelle,
- ▶ Le financement des opérations d'investissement des établissements publics de bassin dans le cadre de la compétence Gemapi,

Le développement économique à travers :

- ▶ La poursuite de l'aménagement de la zone d'activité économique du Dardaillon par l'acquisition des terrains de compensation,
- ▶ La requalification de plusieurs voiries dégradées situées dans les zones d'activités (zone des Fournels et zone du Levant en 2021),
- ▶ La poursuite du soutien apporté aux entreprises du territoire à travers la participation aux fonds régionaux de lutte contre les défaillances d'entreprises durant la crise sanitaire (Fonds L'OCCAL), ainsi que le plan Camargue en soutien à la filière agricole locale,

Les services à la population à travers :

- ▶ L'engagement continu de mise en accessibilité du site d'Ambrussum,
- ▶ Les fonds de concours versés aux communes dans le cadre du soutien apporté à la rénovation des locaux utilisés par les ALSH intercommunaux,
- ▶ La poursuite de la politique d'aide aux particuliers propriétaires immobiliers dans leurs travaux de renforcement de l'isolation thermique de leurs logements.

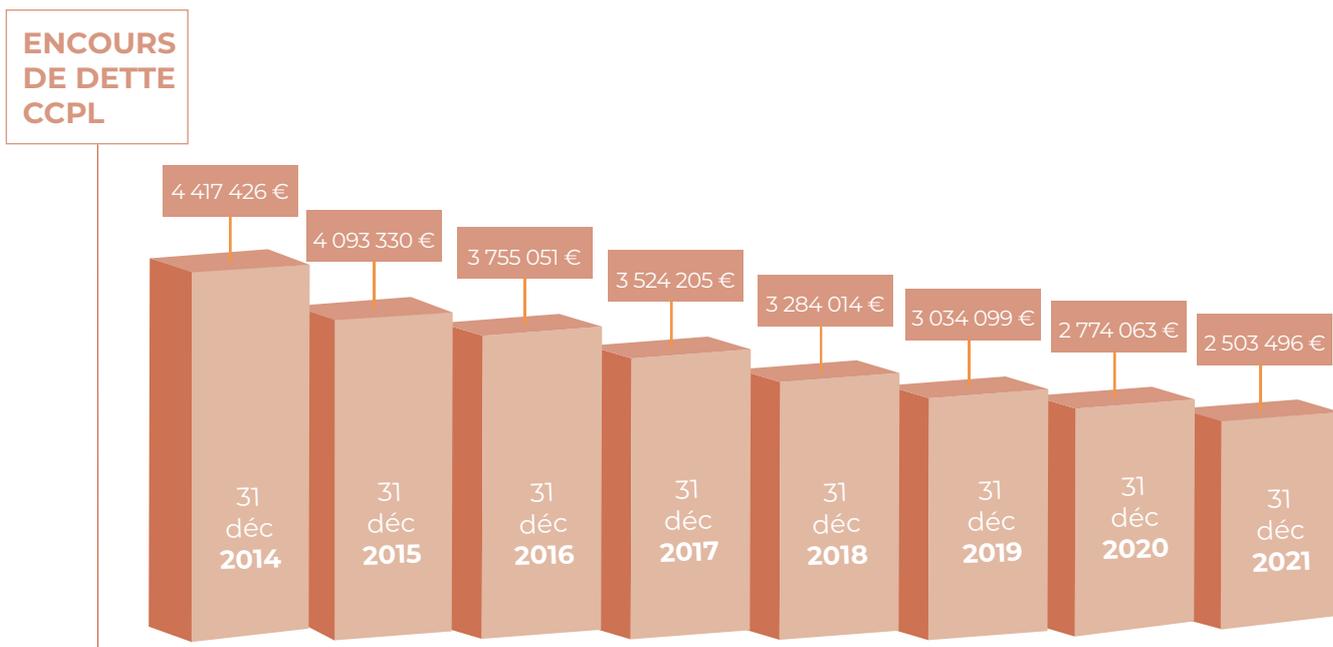


Accueil du musée d'Ambrussum



Un encours de dette qui continue à se réduire

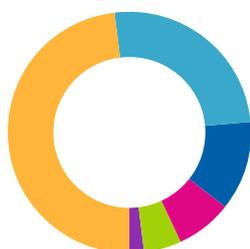
L'absence de recours à l'emprunt pour financer l'investissement de la CCPL depuis plusieurs années entraîne mécaniquement une réduction de l'encours :



La répartition des recettes et des dépenses de fonctionnement en 2021

(hors reprise du résultat antérieur) :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT
 > **29 119 323,94**



| | |
|--|------------------------|
| Produit de la fiscalité locale | 14 163 845,24 € |
| Reversement de fiscalité nationale | 7 407 743,00 € |
| Dotations de l'État | 3 429 253,00 € |
| Participation des usagers et remboursements divers | 2 126 312,14 € |
| Subventions et participations des partenaires | 1 476 402,09 € |
| Recettes diverses | 515 768,47 € |

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
 > **26 534 750,09 €**

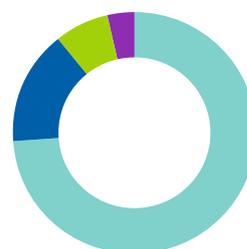


| | |
|---|-----------------------|
| Gestion des déchets | 7 692 193,20 € |
| Reversement aux communes | 4 256 544,00 € |
| Reversement à l'État | 3 120 508,00 € |
| Enfance | 2 521 640,87 € |
| Services administratifs et moyens généraux | 2 358 284,14 € |
| Environnement et cadre de vie | 1 583 288,85 € |
| Actions en faveur des personnes en difficultés et insertion | 1 432 569,36 € |
| Culture et patrimoine (médiathèque, Ambrussum,...) | 1 328 927,11 € |
| Tourisme et œnotourisme | 604 943,59 € |
| Développement économique | 591 209,25 € |
| Transports intercommunaux | 483 688,68 € |
| Aménagement du territoire et urbanisme | 229 032,10 € |
| Charges diverses | 225 991,68 € |
| Frais financiers | 105 929,26 € |

Le résultat de fonctionnement atteint 2,6 millions d'euros, et après remboursement du capital de la dette, l'autofinancement représente 2,3 millions d'euros.

La répartition des recettes et des dépenses d'investissement en 2021

RECETTES D'INVESTISSEMENT
 > **3 326 025,37 €**



| | |
|--------------------------------------|-----------------------|
| Reprise du résultat antérieur | 2 462 260,46 € |
| Dotations de l'État | 509 107,74 € |
| Subventions des partenaires | 236 963,35 € |
| Recettes diverses et exceptionnelles | 117 693,82 € |

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
 > **4 629 433,26 €**



| | |
|---|-----------------------|
| Environnement et cadre de vie | 1 590 043,62 € |
| Gestion des déchets | 1 220 179,80 € |
| Développement économique | 696 504,77 € |
| Services administratifs et moyens généraux | 354 050,93 € |
| Remboursement de la dette | 270 567,05 € |
| Actions en faveur des personnes en difficultés et insertion | 213 336,38 € |
| Culture et patrimoine (médiathèque, Ambrussum,...) | 139 678,50 € |
| Enfance | 83 647,71 € |
| Transport intercommunaux | 32 104,40 € |
| Divers | 15 308,00 € |
| Aménagement du territoire et urbanisme | 14 012,10 € |

Le résultat d'investissement atteint - 1,3 millions d'euros, hors restes à réaliser. Après prise en compte des restes à réaliser le solde global de clôture (fonctionnement + investissement) représente 1,4 million d'euros.

COMMANDE PUBLIQUE, AFFAIRES JURIDIQUES, ASSURANCES

La culture « achat » se poursuit dans la collectivité

Les marchés de la Communauté de Communes du Pays de Lunel

Le service compte trois agents (y compris la responsable du service).

Une activité toujours stable en 2021

- ▶ **43 marchés** passés en dessous des seuils européens.
- ▶ **6 marchés** à procédure formalisée.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie à 9 reprises cette année. Elle procède à l'attribution des marchés publics passés selon une procédure formalisée, se prononce sur leurs reconductions ainsi que sur les propositions d'avenants.

Focus sur les principaux marchés publics de l'année :

- ▶ **Prestations d'animations pédagogiques** en milieu scolaire.
- ▶ **Acquisition de documents pour la médiathèque** (5 lots).
- ▶ **Travaux de création d'une déchèterie** à Villetelle (4 lots).
- ▶ **Maintenance des équipements des bâtiments des sites de la CCPL** (4 lots).
- ▶ **Services d'impression de documents de communication** (5 lots).
- ▶ **Pour le service déchets : véhicules, composteurs.**

Les clauses sociales et solidaires

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes intègre des critères de développement durable et des clauses sociales dans ses marchés publics : charte chantier propre, critères environnementaux, clauses anti-gaspillage et recours aux produits biologiques en restauration collective, produits labellisés...

La Communauté de Communes s'engage à soutenir et à faciliter l'accès à l'emploi pour des personnes en grande difficulté sociale et professionnelle à travers les clauses sociales dans ses marchés publics.

Exemple : les travaux de création de la déchèterie de Villetelle, travaux entretien de voirie des ZAC, travaux de la voie verte entre Lunel et Marsillargues, marché insertion professionnelle.

En 2021

30 569
heures d'insertion
ont été réalisées

soit
43
contrats

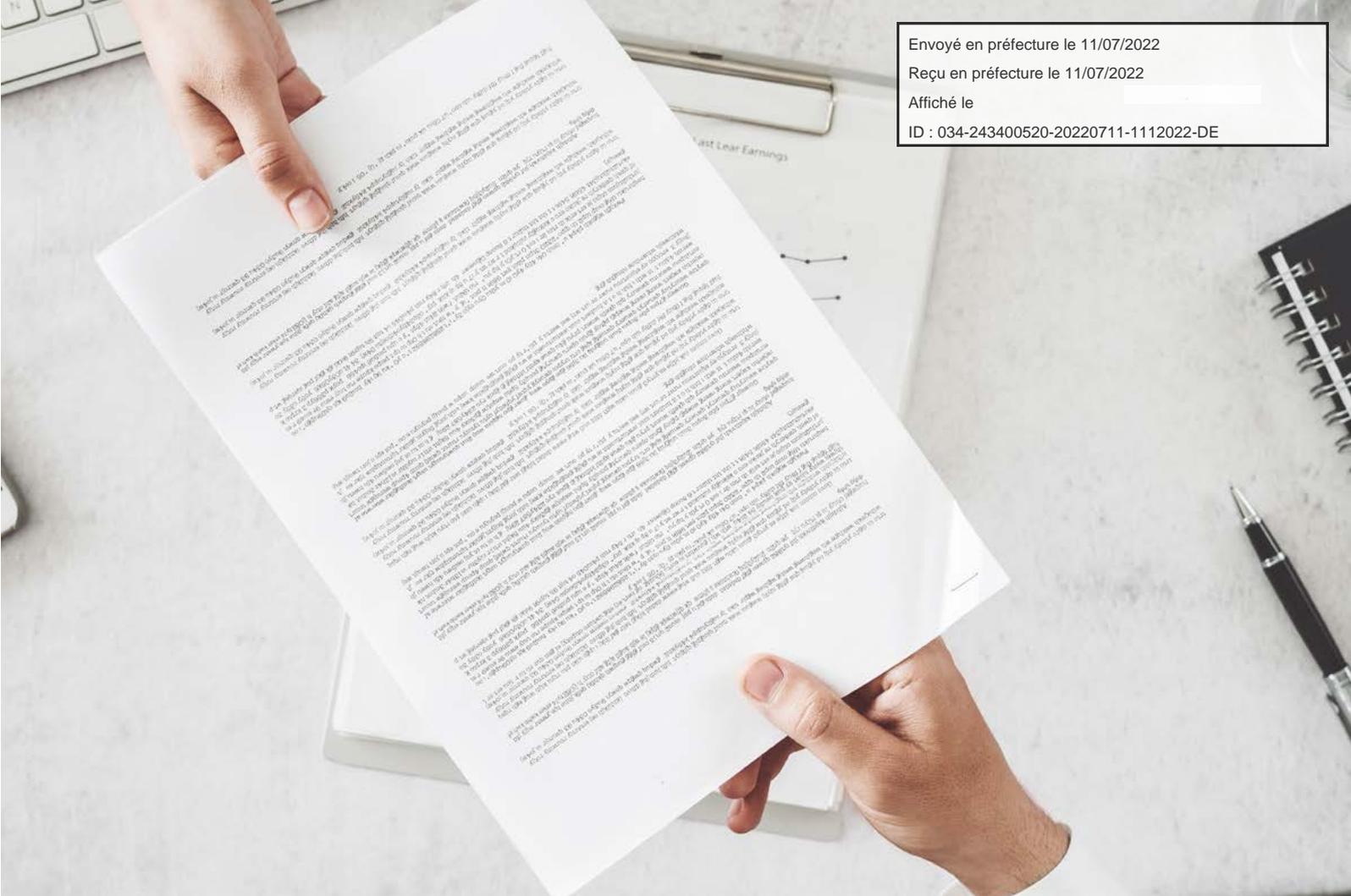
pour
42
participants



La CCPL représente 42,72 % des heures prévues sur le territoire sur le total de 71 536 heures gérées par le PLIE



L'engagement de la Communauté de Communes en matière d'insertion se traduit enfin à travers le financement du PLIE et de la Mission locale.



Les marchés publics pour le compte des communes et les groupements de commandes

Les groupements de commandes

La Communauté de Communes du Pays de Lunel a lancé le **groupements de commandes relatif à l'achat de fournitures administratives, papiers et consommables informatiques** (3 lots). 11 communes et la Communauté de Communes du Pays de Lunel adhèrent à ce groupement.

Les autres groupements de commandes (photocopieurs, défibrillateurs) ont été reconduits.

Assistance des communes

Pour l'année 2021, 7 marchés ont été lancés pour 4 communes qui ont sollicité le service commande publique dans le cadre de sa convention de mutualisation.

Les marchés d'assurances et leurs suivis

Le service assurances de la Communauté de Communes du Pays de Lunel suit les contrats et fait le relais auprès

des assureurs dans le cadre du traitement des sinistres :

- ▶ Flotte automobile : 10 sinistres
- ▶ Dommages aux biens / responsabilité civile : 17 sinistres

Les affaires juridiques : analyser, rédiger, conseiller et sécuriser

Tout au long de l'année, la Communauté de Communes apporte conseil et appui aux services de la CCPL en matière juridique.

Pour l'année 2021, les dossiers suivants ont été suivis :

- ▶ **6 contentieux**
- ▶ **Démarche de mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données**
- ▶ **Consultations juridiques.**

LES RESSOURCES HUMAINES

La continuité du service public assurée

Les effectifs au 31 décembre 2021 :

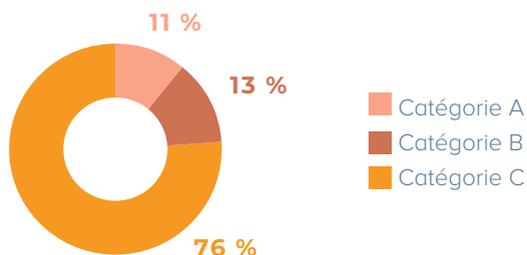
| | Hommes | Femmes | Total |
|-------------------|--------|--------|-------|
| Titulaires | 57 | 60 | 117 |
| Contractuels | 34 | 70 | 104 |
| Services civiques | 0 | 0 | 0 |
| Total | 91 | 130 | 221 |

L'augmentation de la proportion des contractuels s'explique par l'augmentation des effectifs au sein du service enfance, du fait de l'intégration, dans la mutualisation, de la Ville de Lunel.

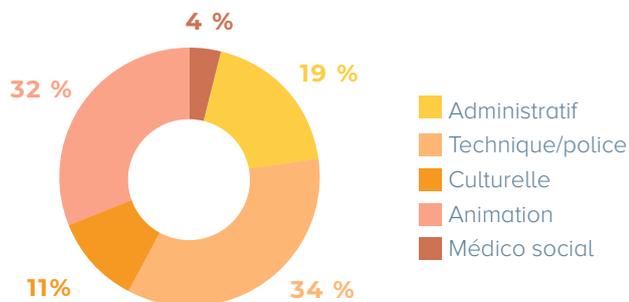
Titulaires et contractuels confondus : 24 postes concernent des emplois de catégorie A. Les autres sont des emplois de catégorie B (29) et des emplois de catégorie C (168).

Répartition des effectifs par catégorie, filière et âge :

Catégories

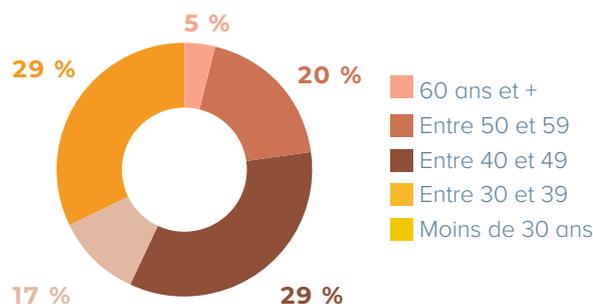


Filières



On remarque une progression de la filière animation (service enfance) qui s'explique par le transfert de compétence de la Ville de Lunel sur les temps ALSH et son entrée dans la mutualisation.

Répartition par âge sur les postes permanents :



54 % des agents ont plus de 40 ans et 46 % moins de 40 ans.

Du fait des évolutions de ces dernières années du service Enfance (rythme scolaire, intégration de nouvelles communes), ce dernier compte désormais plus de 80 agents. Ce qui a entraîné un léger rajeunissement de la pyramide des âges, ainsi qu'une progression de la part des contractuels de catégorie C.

2021, une année également fortement impactée par la COVID 19.

Mise en place d'un Plan de Continuité de l'Activité (PCA)

Les services de la CCPL ont dû s'organiser pour permettre une continuité de l'activité tout en préservant la santé des agents au travail (Mise en place du télétravail) et la protection pour les agents restant sur site. Les notes adressées au Président du CHSCT pour le tenir informé des mesures prises par la collectivité ont été intégrés dans le Document Unique comme le prévoit la réglementation. On a pu constater 40 cas de COVID avérés dans les services de la Communauté de Communes. La collectivité a fourni des auto-tests aux agents, pour tenter d'enrayer au mieux l'épidémie.

Formation

Malgré les conditions sanitaires imposées par la COVID 19, 185 jours de formation (tout type de formation confondu) ont été organisés à la Communauté de communes, soit 131 agents de la CCPL qui ont pu suivre des formations. Les formations prévues en intra et en union, au titre de l'année 2021 ont abordées les thématiques suivantes : Les archives numériques, Excel les bases, la gestion du stress, l'accueil de l'enfant en situation de handicap, les régies d'avances et de recettes, les formations aux premiers secours.



Les services techniques de la Communauté de Communes situés à Marsillargues

LES SERVICES TECHNIQUES

Une équipe au service de la collectivité

En 2021, les services techniques de la Communauté de Communes sont composés de 25 agents (15 agents techniques, 8 agents d'entretien, 2 agents administratifs). Ils forment une équipe polyvalente qui travaille en transversalité avec l'ensemble des services de la collectivité et des communes membres.

Leurs missions sont diverses. Ils interviennent sur l'ensemble des sites sous gestion intercommunale afin d'en assurer l'entretien, les contrôles périodiques ou encore réaliser des travaux courants sur les bâtiments. 342 interventions ont été réalisées au cours de l'année afin de répondre aux besoins des services. En 2021, le patrimoine de la collectivité s'est étoffé, ce qui a engagé les services à assurer la bonne gestion des espaces publics tels que le Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de Lunel et la voie verte de Lunel à Marsillargues. Le suivi et l'entretien des 10 Zones d'Activités Économiques (ZAE) intercommunales ont été également assurés, autour de la gestion des espaces verts, la remise en état de l'éclairage public ou encore le nettoyage et la réfection de la voirie. À ce titre, la Communauté de Communes a lancé une série de travaux au cours de l'été 2021 visant à assurer la

réfection de voirie sur les ZAE des Fournels et du Levant à Lunel. Un chantier d'insertion a également été dédié à la végétalisation de l'entrée de l'Espace Lunel Littoral. Près de 300 000 € ont été affectés à ces travaux. Les équipes assurent également l'entretien et le suivi de la flotte de véhicules (véhicules légers et engins techniques).



Aménagement des trottoirs rue du Levant (ZAE du Levant)



Aménagement de la nouvelle déchèterie de Villetelle.

Les services techniques restent mobilisés sur le suivi des opérations. Ils ont pu assurer le lancement et le suivi des chantiers tels que la voie verte de Lunel à Marsillargues, l'aménagement de la nouvelle déchèterie de Villetelle ou encore le giratoire d'accès à ce nouvel équipement dont la livraison est prévue pour l'été 2022.

D'autre part, les services techniques assurent de nombreux services auprès des communes tels que le prêt de matériel (tables, chaises, tribunes et barrières taurines...). Malgré un contexte sanitaire encore difficile, ce service a permis d'accompagner **51 manifestations sur le territoire**. L'ensemble des agents des services techniques restent régulièrement mobilisés pour l'organisation des événements portés par la Communauté (tels que l'organisation du Conseil extraordinaire, l'inauguration de la voie verte, l'Omelette Pascale, L'an X d'Ambrussum, et aussi ceux des communes comme Vèrévin, l'œnotrail...) en se chargeant de la logistique technique (livraison/installation du matériel, achats, nettoyage, remise en état...).

Toujours pour le compte des communes, la Communauté assure le débroussaillage de fossés et des chemins communaux sur la base des besoins exprimés. La Communauté de Communes dispose en effet d'une épaveuse pour ses propres besoins et pour ceux des communes dites rurales. L'activité du service en 2021 a été particulièrement dense puisque mis à contribution 32 semaines d'avril à décembre. Ce service a permis également de subvenir aux besoins propres de la Communauté pour le débroussaillage des sites intercommunaux (ZAE, décharge réhabilitée de Marsillargues, Ambrussum, aire d'accueil des gens du voyage...).

Le site des services techniques, situé sur la commune de Marsillargues, accueille l'ensemble des activités. Parmi elles, le site de broyage des végétaux a accueilli

particuliers, professionnels et services municipaux et a vu sa fréquentation significativement augmenter. Des moyens supplémentaires ont été mis en place pour encadrer cette activité.

Il relève également des services techniques d'assurer la gestion et le suivi de la fourrière animale, sur prescription du pouvoir de police du maire. Un marché de prestation de service a été passé avec la SACPA.

Enfin, les services techniques assurent la gestion, l'entretien et le nettoyage de l'aire d'accueil des gens du voyage.. D'une capacité de 40 places, cet équipement engage quotidiennement la collectivité dans sa gestion technique et administrative. Au cours de l'été 2021 et sa fermeture annuelle, l'aire a fait l'objet d'une profonde réfection avant sa réouverture en août.



Les services techniques assurent également l'installation du Conseil extraordinaire

BILAN SACPA

Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal

Afin de répondre aux besoins, la Communauté de Communes dispose d'un marché autour de 3 prestations avec le Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal (SACPA).

La première prestation consiste en la fourrière animale en cas de divagation de chiens, chats domestiques errants, ramassage d'animaux blessés et aux cadavres sur la voie publique. Les interventions s'enclenchent sur demande uniquement des autorités habilitées (Mairies, Police Municipale, Gendarmerie, Police Nationale, Pompiers et CCPL).

La deuxième prestation est une demande exclusive des communes visant à organiser des campagnes de capture de chiens errants sous forme de tournées dissuasives pour chaque commune du territoire. Un planning est proposé en début d'année et réparti à raison d'une fois par mois pour Lunel et une tous les deux mois (sauf juillet et août) pour les autres communes.

Enfin, la troisième prestation vise à soutenir la lutte contre la prolifération des chats errants. Aussi, lorsque cela est nécessaire, les chats sont capturés, stérilisés et identifiés conformément à la législation en vigueur, préalablement à leur relâche dans les mêmes lieux.



La CCPL est alors la seule autorité donneuse d'ordre. Lorsqu'une commune constate une prolifération de chats errants, elle peut faire une demande d'intervention auprès de la CCPL. La capture s'effectue sur des points stratégiques identifiés, grâce à la mise en place de cages. Une fois capturés, les chats sont conduits au centre animalier et examinés par un vétérinaire afin d'évaluer l'état sanitaire. L'année 2021 a montré tout l'intérêt d'une telle action avec des demandes grandissantes sur les communes. Une réflexion a ainsi débuté afin de trouver des solutions pérennes, efficaces et équitables répondant à l'ensemble des communes et aux diverses problématiques.

En 2021,

260

interventions
réalisées sur
l'ensemble des
communes

190

animaux pris
en charge

114 chats

76 chiens

Parmi les chats récupérés, 13 chats ont fait l'objet d'une stérilisation avant d'être relâchés sur site.



54

chiens pris en
charge à Lunel

9

chiens pris
en charge à
Marsillargues

6

chiens pris
en charge
à Lunel-Viel

37

chiens restitués à leur
propriétaire

25

remis à des associations
pour adoption

LA COMMUNICATION PUBLIQUE AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE SES CITOYENS

La communication du Pays de Lunel accompagne les politiques publiques conduites par la collectivité et décidées par le conseil communautaire. Sa mission est de porter à la connaissance des habitants les différents enjeux, les décisions, les réalisations initiées sur le territoire par les élus.

Au-delà de cette mission, elle joue un rôle important de service public pour contribuer aux changements de comportements en matière d'environnement, de santé, de vivre ensemble et touche à tous les domaines de la vie quotidienne.

En 2021, les différentes mesures sanitaires annoncées face au Covid et la mise en place des pass sanitaires/vaccinaux, ont impacté la production des supports de communication, certaines animations et projets étant contraints d'être annulés ou décalés.

Les projets phare de 2021

Face aux épisodes de gel d'avril, une campagne en soutien aux agriculteurs a été diffusée massivement sur le territoire au printemps 2021.

Un kit de communication a été mis à disposition des communes mais aussi des commerçants, pour sensibiliser sur le « consommer local – Origine Pays de Lunel ». Des campagnes d'affichage ont été déployées ainsi que des parutions dans différents médias type presse.

L'inauguration de la voie verte Lunel-Marsillargues sous le signe de la Fête de la mobilité.

Projet majeur du service communication cette année, les événements autour de la voie verte ont été rythmés en deux temps, la mise en service en juillet, puis la fête de la mobilité en septembre.

Le service communication a mis en œuvre l'organisation de ces événements en collaboration avec le service en charge des transports doux.

Une campagne de communication a été menée sur plusieurs fronts afin de promouvoir la fête de la mobilité sur tout le territoire (affichage, communication numérique, dépliants, presse...). Sur place étaient présents : stands de sensibilisation et d'animation, foodtrucks, aires de restauration et jeux concours.



Encart presse pour la promotion des voies vertes du Pays de Lunel



Mise en service de la voie verte Lunel-Marsillargues



Inauguration de la voie verte lors de la journée européenne de la mobilité

La communication institutionnelle fait peau neuve !

2021 marque l'année du changement d'identité visuelle pour les deux principaux outils de communication de la Communauté de Communes du Pays de Lunel : son magazine institutionnel et son site internet.

► **Le Mag se voit changer** : plus condensé, une nouvelle charte graphique voit le jour avec des rubriques hautes en couleur.

► **Mise en ligne du nouveau site internet « Responsive design »**. En d'autres termes il s'agit d'une interface digitale qui adapte automatiquement l'affichage d'une page du site à la taille de l'écran du téléphone ou tout autre terminal qui le lit. Son accessibilité a également été revue afin que les personnes en situation de handicap puisse avoir accès au site internet de la Communauté.



Les réseaux sociaux

5

pages Facebook : CCPL, Médiathèque, Ambrussum, Via Innova, Pôle Entreprendre

4 484

abonnés à la page Facebook du Pays de Lunel (au 31 déc 2020 contre 3909 en 2020 soit + 14.71 %)

1165

abonnés au compte Instagram du Pays de Lunel (@pays2lunel) contre 961 en 2020 (+ 21.23%)

520

abonnés à la page LinkedIn du Pays de Lunel contre 49 en 2020 (+961.22%)

La communication numérique

En chiffres :

55 637

utilisateurs uniques en consultation sur le site internet du Pays de Lunel soit 32.04 % de plus qu'en 2020

216 168

pages vues contre 271 67 en 2020 (- 20.43 %)

3

sites internet (Ambrussum, médiathèque, Pays de Lunel) administrés par le service communication

Les newsletters :

La Communauté de Communes propose 5 newsletters à l'abonnement : éco, actus du territoire, mag', PEM, Ambrussum et prévention déchets.

En chiffres :

64

campagnes emailing en 2021 contre 48 en 2020

89 905

emails envoyés en 2021 contre 64 666 en 2020 (newsletters)

Les relations presse

Concernant l'actualité du territoire, la Communauté de Communes étant soucieuse de tenir informé ses usagers, environ **333 articles** sont parus dans la presse locale.



INFORMATIQUE

Le service informatique se consacre à 2 missions principales :

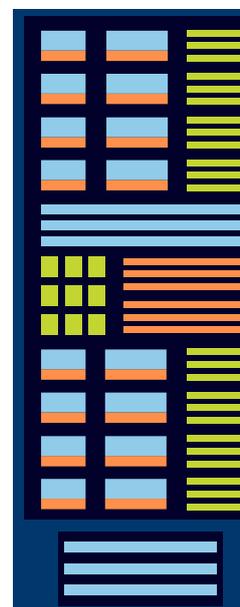
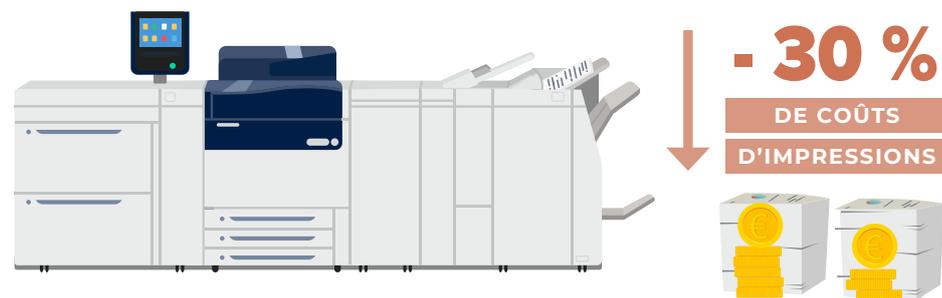
- ▶ Les études et les conseils au bénéfice des services et des élus,
- ▶ La maintenance préventive et curative des matériels informatiques.

Gestion administrative et technique du parc :



Projets significatifs en 2021

La priorité a été donnée aux adaptations des systèmes au télétravail. Le service informatique a également renouvelé le matériel hébergeant le « Commun » ainsi que le serveur matériel pour la mise en place de la virtualisation. Le service informatique a également procédé au déploiement des nouveaux copieurs dont les coûts d'impressions sont en baisse de 30 % depuis la mise en service.



FINANCEMENTS ET PARTENARIATS

Un service dédié à l'accompagnement financier des projets du territoire et à la politique contractuelle avec ses partenaires

Les financements obtenus par la communauté de communes en 2021

La Communauté de Communes a développé de nombreux partenariats financiers afin de multiplier les sources de financement de ses projets, ainsi que ceux de ses communes membres. Parmi l'ensemble de ces partenariats, on peut citer :

- ▶ Contrat de Ruralité (État)
- ▶ Plan de Relance (État)
- ▶ Fonds Leader (Europe)
- ▶ ATI urbaine (Europe)
- ▶ Contrat bourg-centre (Région Occitanie)



Végétalisation des espaces verts du PEM

Ces nombreuses contractualisations toujours en œuvre sur le territoire auront permis à la Communauté de Communes de solliciter et d'obtenir les financements nécessaires à l'équilibre financier de ses projets. Parmi ceux-ci, on peut citer les subventions suivantes notifiées au cours de l'année 2021 :

| Projet | Montant du projet | Subvention obtenue | Financier | Observations |
|--|--------------------|--------------------|---------------------------|------------------------|
| AMBRUSSUM : parcours de visite en immersion | 150 000 € | 90 000 € | Europe (Feder) | |
| ATI URBAINE : ingénierie | 58 180 € | 10 000 € | Région Occitanie | Période 2020 - 2021 |
| MODERNISATION DE LA PLATEFORME DE TÉLÉPHONIE | 46 918 € | 37 534 € | État | Plan de relance |
| AUTORISATIONS DES DROITS DU SOL : dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme | 12 660 € | 8 000 € | État | Plan de relance |
| GESTION DES DÉCHETS : programme de prévention dans la production de déchets verts | 90 696 € | 35 611 € | Ademe et Région Occitanie | |
| PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL : volet travaux | 1 826 927 € | 712 501 € | Région Occitanie | Complément travaux PEM |
| Total : | 2 185 381€ | 893 646€ | | |



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional



Transition ÉCOLOGIQUE

Une nouvelle contractualisation engagée en 2021 : le contrat de relance et de transition écologique

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) est une nouvelle génération de contrats territoriaux proposée par l'État aux élus de tous les territoires (ruraux, urbains, métropolitains, ultramarins) et qui doit répondre à 3 enjeux :

- ▶ Associer à court terme les territoires au plan de relance,
- ▶ Accompagner les collectivités dans leur projet de territoire vers un nouveau modèle de développement, résilient sur les plans écologique, productif et sanitaire,
- ▶ Définir un nouveau cadre de dialogue faisant converger les priorités de l'État et les projets de territoire dans une approche différenciée et simplifiée de la décentralisation.

Son périmètre est celui de l'intercommunalité, en cohérence avec la circulaire du Premier Ministre du 20 novembre 2020 ; il se décline sur la période 2021 – 2026.

Le CRTE se construit ainsi en cohérence avec le projet de territoire du Pays de Lunel, mais aussi avec l'ensemble des documents programmatiques et d'aménagement tels que le Contrat de Plan État Région, le SRADDET, le PCAET, le SCOT et les contrats régionaux (contrats bourg-centre et Contrat Territorial Occitanie).



Dans le cadre de l'élaboration de son contrat, la CCPL a défini les orientations stratégiques pour le territoire :

► **Orientation 1 :** Un développement économique équilibré pour enrichir le Pays de Lunel et lutter contre le chômage en répondant aux enjeux socio-économiques, agricoles et environnementaux.

► **Orientation 2 :** La cohésion territoriale et le renforcement d'une identité commune à travers la préservation et la promotion du patrimoine naturel et culturel et le développement d'équipements de qualité pour les habitants.

► **Orientation 3 :** L'attractivité du territoire et de la ville-centre à travers le renforcement du positionnement stratégique de l'EPCI.

Ainsi qu'une orientation stratégique transversale à travers la transition écologique.

Au-delà d'une vision stratégique pour le développement du territoire, le CRTE a défini une maquette financière, recensant

107 projets pour le territoire portés par la Communauté de Communes et ses communes membres, qui pourront ainsi être soutenus financièrement par l'État à travers les enveloppes de subventions annuelles gérées par les services de Préfecture (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux, Dotation de Soutien à l'Investissement Local, ...).

Le CRTE du Pays de Lunel a été signé le 21 décembre 2021 par Pierre Soujol, Président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel, et Thierry Laurent, Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault, pour Hugues Moutouh, Préfet de l'Hérault.



Signature CRTE le 21 décembre dernier

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID : 034-243400520-20220711-1112022-DE



LE PAYS DE LUNEL EN ACTION



Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID : 034-243400520-20220711-1112022-DE



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2021, la grande envolée

Actions SPECIAL COVID

L'équipe du développement économique s'est mobilisée pour apporter réponses et orientation au travers de plusieurs actions :

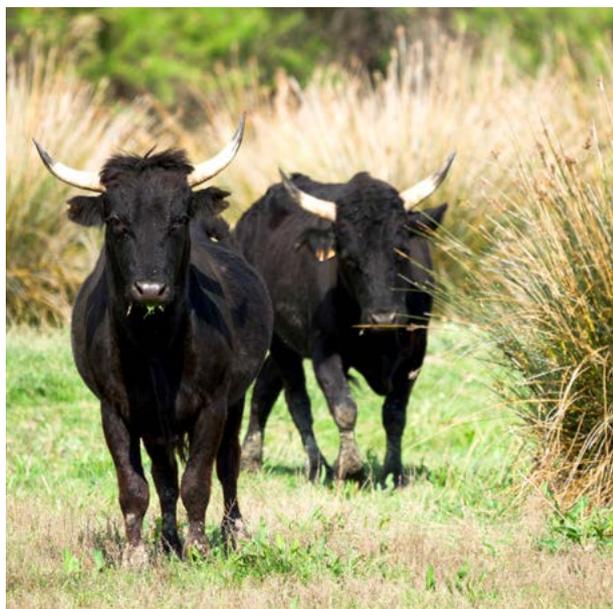
- ▶ L'organisation d'ateliers en ligne
- ▶ Le paiement rapide des factures
- ▶ La prolongation des délais d'exécution des marchés en cours
- ▶ Pas d'application de pénalités si l'entreprise ne pouvait pas exécuter le marché du fait des restrictions d'activité
- ▶ L'exonération de CFE sur les mois de confinement : 178 bénéficiaires pour une réduction totale de 73 864 €.
- ▶ L'exonération de loyer pour avril et mai 2021 : 9 536,18 € HT pour 7 bénéficiaires



Soutien aux côtés de la Région

La Communauté de Communes a abondé plusieurs dispositifs mis en place par la Région Occitanie :

- ▶ **Prolongation des dispositifs Région** jusqu'en mars 2021 : enveloppe initiale de **152 082 €** auxquels **50 000 €** ont été rajoutés en 2021 pour une clôture des dispositifs en mars 2021
- ▶ **Réitération du Plan camargue 2021** (aide aux manadiers et éleveurs de chevaux de Camargue) : 14 000 € versés par la CCPL à 10 bénéficiaires.



14 000 € versés par la Communauté de Communes aux manadiers et éleveurs de chevaux de Camargue

Soutien à la création d'entreprise au travers du guichet unique d'accueil, d'accompagnement et de financement des projets de création-reprise d'entreprise

- ▶ **Participation aux comités d'octroi de prêt d'honneur** portés par l'association Initiative Hérault Est :
 - 22 prêts accordés pour un montant de **142 500€**.
 - Création directe de 39 emplois.
- ▶ **Signature d'une convention partenariale avec l'ADIE** pour accompagner 10 personnes; participation de la CCPL à hauteur de 5 000 €. Au final, 15 personnes aidées avec un effet levier x9 et une mobilisation de 45 000 € de prêts.
- ▶ **Copilotage avec l'association BGE Pays de Lunel du challenge « Entreprendre en Pays de Lunel »**. 15 porteurs de projet et entrepreneurs accompagnés de manière renforcée pendant 7 mois. **3 lauréats** :
 - **Prix Émergence (2 500 €)** : Amandine Bracaval, pour entreprise de chevaux et services aux cavaliers.
 - **Prix Développement (2 500 €)** : Laetitia Homs, pour son entreprise Mathérapie, des cours de maths aux enfants allergiques à la matière.
 - **Prix « Coup de cœur » (1 000 €)** : Philippe Chapon pour ses réalisations de fruits et légumes déshydratés.

Soutien financier et technique à des structures dédiées à l'emploi, à l'insertion par l'activité économique et à la formation

- ▶ **Participation aux comités techniques et de pilotage du PLIE** (choix des opérateurs, suivi des actions, suivi budgétaire...)
- ▶ **Participation au contrat de ville Politique de la Ville de Lunel**
- ▶ **Participation au suivi technique** des actions identifiées dans l'axe « Accès à l'emploi et à la formation Développement économique » du Contrat de Ville 2021-2026.

Aide à la recherche de solutions d'implantation

- ▶ **92 demandes traitées en 2021** : maintien des demandes de terrains avec une augmentation des surfaces demandées, demande constante pour les bureaux et les ateliers, 38 % des demandes issues d'entreprises/porteurs de projet extérieurs au Pays de Lunel.
- ▶ **Gestion de 34 locataires sur l'ensemble du parc** immobilier privé de la collectivité : ateliers artisanaux du Roucagnier, bureaux immeuble Athena, ateliers-relais et bureaux pépinière d'entreprises Via Innova, bureaux et permanences Pôle Entreprendre.
- ▶ **Le dispositif des aides à l'immobilier d'entreprises.** Depuis 2018, la CCPL a mis en place, sur son territoire, un régime d'aide à l'immobilier d'entreprise, en plus du régime d'aide de la Région Occitanie. Instauré en novembre 2018, il a pour but d'apporter une aide supplémentaire aux entreprises ayant des projets d'achat de terrain ou de local d'activités. En complément, la CCPL propose un régime d'aide dans le cadre des fonds Leader.
- ▶ **52 biens immobiliers disponibles enregistrés en 2021, constant d'une année sur l'autre mais avec une particularité en 2021**, peu de biens d'immobilier d'entreprises à la vente sur le territoire. Maintien de la disponibilité des locaux professionnels à la location, type bureaux de 10-12 €/m² en moyenne et des locaux commerciaux (12-15 €/m²). Le marché est plus tendu pour les ateliers et entrepôts (8-10 €/m²).
- ▶ **Zone du Parc des Termes à Saint-Sériès** : Fin des travaux et ouverture en 2021 des entreprises Calipage, Viniti - Deborah Blanchet, ABD Déménagement dans la zone. Projet d'extension de l'entreprise Naho Cosmetics et fin des travaux d'implantation de la citerne réseau défense incendie.



Le service développement économique a mis en œuvre le déploiement du Système d'Information Géographique

Il permet :

- ▶ La production de données d'occupation de 2008 à 2018 pour le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).
- ▶ La production de données en Open data.
- ▶ La mise à jour et l'intégration de nouvelles données pour répondre aux besoins des services et des communes.
- ▶ Le développement de nouveaux services.
- ▶ Le suivi des groupes de travail d'OpenIG : Adressage, Occupation du sol et OpenStreetMap.



Les lauréats des trophées de l'économie 2021

Animation du réseau économique et participation à des événements/concours

► Participation à l'opération de soutien du commerce

local City Foliz avec une enveloppe de 24 000 € attribuée pour la cagnotte du Pays de Lunel. L'opération a débuté en décembre 2020 et s'est terminée en mars 2021 avec la participation de 150 commerces. 5 965 actes d'achats ont été réalisés sur le territoire, 145 achats via les bons d'achats et 2 323 consommateurs récompensés. Cela représente 174 402 € de chiffres d'affaires générés pendant cette période, soit un effet multiplicateur de 6.

► **Le RDV du Financement** réalisé en version digitale le 23 mars et en présentiel le 5 octobre au Corum : 125 chefs d'entreprises reçus et 3 rdv d'entreprises pris pour le Pays de Lunel.

► En raison de la crise sanitaire, **un seul Club pro** a pu se tenir le 23 septembre 2021 pour la remise des prix des trophées de l'économie.

► La CCPL a organisé un **show d'improvisation participatif sur le thème du monde de l'entreprise**, aux arènes de Lunel. 91 entreprises étaient présentes.



Trophées de l'Économie du Pays de Lunel

La seconde édition du concours a rassemblé **18 candidats, dont 3 lauréats** récompensés le **23 septembre 2021** lors d'un **Club Pro** dédié à l'Espace des Arènes San Juan de Lunel :

► Sandrine Guigou pour Lilipinso and Co pour la catégorie Ambition et Nouveauté, (3 500€).

► Sébastien Simon pour Le Magasin Pittoresque pour la catégorie Image et Concept, (3 500€)

► Quentin Passet pour EIO pour la catégorie Impact Ecologique et Local. (3 500€).

Relance des candidatures pour la 3^e édition du concours le 20 décembre 2021.

Aménagement, entretien et gestion des Zones d'Activités Économiques intercommunales

► Gestion de 10 Zones d'Activités Économiques.

► La construction de la ZAE Les Portes du Dardaillon,

entre Lunel et Lunel-Viel, se poursuit avec les études techniques. La CCPL a trouvé des modalités pour les hectares de compensation nécessaire liée à la destruction d'espèce protégée (outarde canepetière).



Via Innova une seconde fois labellisée et retenue comme **incubateur** par le programme **French Tech Tremplin** pour accompagner 2 entreprises sur l'année 2022. La Communauté de Communes poursuit son adhésion à la French Tech pour 2021 et 2022.



Futur emplacement de la ZAE du Dardaillon à Lunel-Viel



Appui au montage de projets innovants et ambitieux au sein de l'incubateur/pépinière Via Innova





De ferme en ferme

UNE AGRICULTURE QUI CRÉE DU LIEN ET DE L'EMPLOI

Des actions en lien avec la Chambre d'Agriculture



► Le Pays de Lunel prend en charge le temps nécessaire au montage du dossier de financement pour les agriculteurs. En 2021, la Chambre d'Agriculture de l'Hérault a accompagné 7 porteurs de projets dont 5 suivis après leur installation et 2 autres au titre de l'accompagnement à la recherche foncière pour un montant de 9 000 €.

► **Face à l'épisode de gel qui a durement frappé les agriculteurs**, la Chambre d'agriculture a mis en œuvre un fonds de solidarité départemental. **La CCPL a souhaité participé à hauteur de 25 561 € (0,5 € par habitant).**

Les permanences juridiques sont toujours en cours au Pôle Entreprendre à raison d'une demi-journée par trimestre mais ont dû être reportées en raison des mesures gouvernementales et des contraintes sanitaires.

L'opération grand public « Hérault de ferme en ferme » reconduite

Comme chaque année depuis 2013, la CCPL participe au financement de l'opération « L'Hérault de Ferme en Ferme » avec le circuit du Pays de Lunel, à hauteur de 1 500 €. Initialement prévu le dernier week-end d'avril, l'évènement a été reporté au 26 et 27 juin 2021.



430 personnes ont visité les **7 fermes du circuit du Pays de Lunel.**

APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Instruction

Ce service mutualisé est mis à disposition des communes par le biais d'une convention sur la période 2021-2026. Des permanences sont assurées dans les communes tous les quinze jours sur rendez-vous.

En 2021, le service ADS a fait évoluer l'offre aux administrés en mettant en place la saisine par voie électronique pour les autorisations du droit des sols, dispositif proposé à l'ensemble des communes entrant dans le cadre de la convention de mise à disposition.

En 2021, le service Application du Droit des Sols a instruit les autorisations d'urbanisme pour 10 communes : Boisseron, Garrigues, Lunel-Viel, Marsillargues, Entre-Vignes, Saint-Just, Saint-Nazaire-de-Pézan, Saint-Sériès, Saturargues, Saussines.

Évolution du nombre de Permis de construire

| | 2020 | 2021 |
|------------------------|------------|------------|
| Boisseron | 18 | 26 |
| Entre-vignes | 11 | 28 |
| Garrigues | 1 | 3 |
| Lunel-viel | 25 | 34 |
| Marsillargues | 31 | 42 |
| Saint-just | 11 | 18 |
| Saint-Nazaire-de-Pézan | 7 | 12 |
| Saint-Sériès | 10 | 19 |
| Saturargues | 13 | 14 |
| Saussines | 16 | 33 |
| Total | 143 | 229 |



Conformité

250 dossiers ont été pris en compte pour :

- ▶ Des contrôles de conformité à l'achèvement des travaux
- ▶ Des demandes de rapports de constatation
- ▶ Des P.V d'infraction au code de l'urbanisme

En quelques chiffres :



Répartition des dossiers par commune :

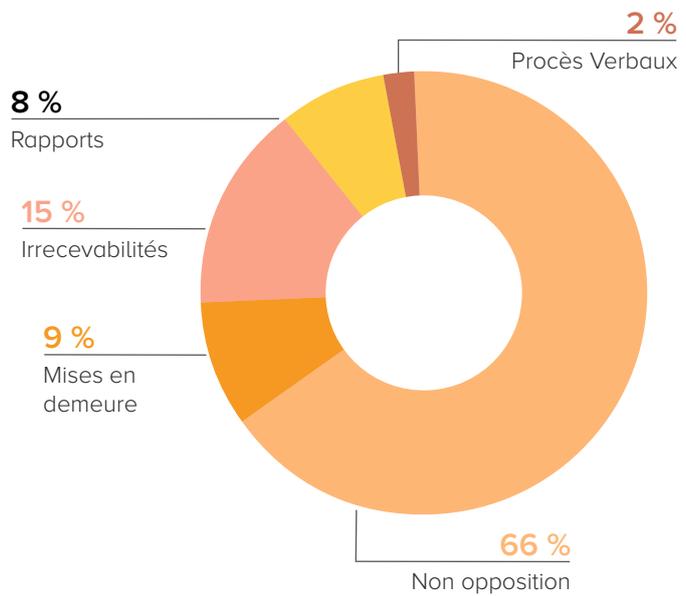
| | |
|------------------------|-------------|
| BOISSERON | 46 dossiers |
| ENTRE-VIGNES | 9 dossiers |
| GARRIGUES | 3 dossiers |
| LUNEL-VIEL | 34 dossiers |
| MARSILLARGUES | 58 dossiers |
| SAINT-JUST | 49 dossiers |
| SAINT-NAZAIRE DE PÉZAN | 5 dossiers |
| SAINT-SÉRIÈS | 7 dossiers |
| SATURARGUES | 18 dossiers |
| SAUSSINES | 21 dossiers |



Résultats du traitement des dossiers :



Répartition par résultats

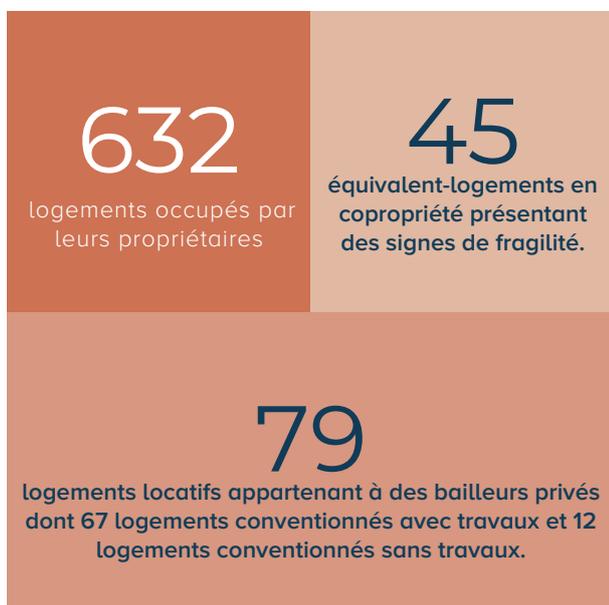


LE PROGRAMME D'INTERÊT GÉNÉRAL

Le Conseil de communauté a validé la participation de la Communauté de Communes du Pays de Lunel au Programme d'Intérêt Général nommé « Hérault Rénov' » visant à l'amélioration d'ensembles immobiliers ou de logements privés dans des zones urbaines et rurales.

Une convention mettant en œuvre ce dispositif a été signée par le Conseil Départemental de l'Hérault, l'État, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or, la Communauté de Communes le Clermontois, la Communauté de Communes la Domitienne et la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup ainsi que la Communauté de Communes du Pays de Lunel pour la période 2019-2021.

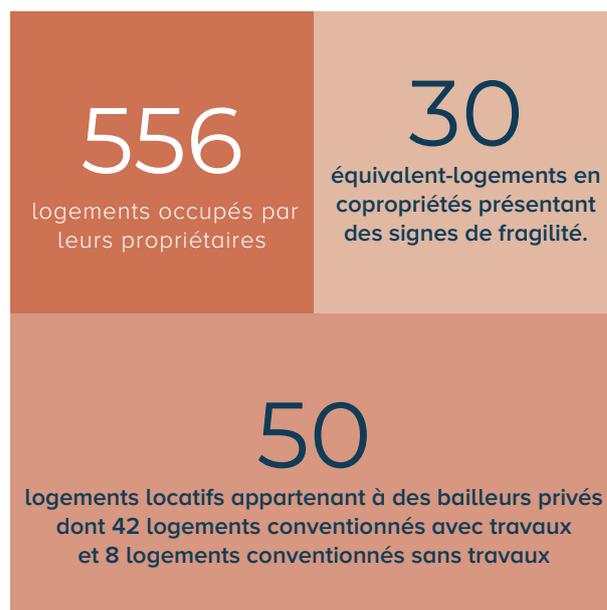
623 dossiers ont été traités, ce qui représente la quasi-totalité des objectifs initialement prévus (645) pour ces 3 années. Au terme de cette première phase, il a été prévu de réhabiliter 756 logements, au lieu de 645 initialement prévus, selon la répartition suivante :



La CCPL, qui participe à hauteur de 5 % du coût total, a engagé sur les 3 années 166 682 € TTC pour l'investissement, au lieu de 126 864 € TTC initialement prévu, et 19 436 € TTC pour l'animation.

Le programme reconduit pour 2 ans

Pour les 2 années supplémentaires, il a été acté de réhabiliter pour l'ensemble des EPCI, 636 logements selon la répartition suivante :



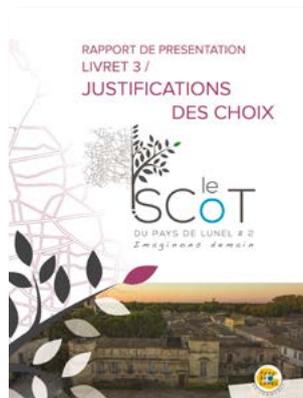
La participation prévisionnelle de la Communauté de Communes du Pays de Lunel devrait s'élever, au total, à 100 000 € TTC pour l'investissement et 44 046 € TTC pour l'animation, qui devrait être considérablement renforcée.



LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

L'année 2021 a été marquée par une avancée significative du SCoT : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), volet stratégique du schéma, a été débattu lors du conseil de février 2021.

Se sont ensuite enchaînées réunions techniques, comité de rédaction et arbitrages politiques permettant de produire le Document d'Orientations et d'Objectifs, volet réglementaire du SCoT et de finaliser le Rapport de Présentation, décliné en plusieurs volets.



L'année 2021 s'est clôturée pour le SCoT par la tenue de deux réunions publiques à Lunel, Entre-Vignes (Vérargues) dernières étapes avant la validation en Comité de pilotage et l'arrêt du Projet.



Réunion publique sur le SCoT à Lunel



Réunion publique sur le SCoT à Entre-Vignes



LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat définit, pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Ces objectifs et principes tiennent compte de l'évolution démographique et économique, de l'évaluation des besoins des habitants actuels et futurs, de la desserte en transports, des équipements publics, de la nécessité de lutter contre l'étalement urbain.

Un Programme Local de l'Habitat comprend, pour l'ensemble des communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale compétent, 3 documents qui constituent autant de phases dans l'élaboration du projet :

► **un diagnostic sur le fonctionnement du marché local du logement** et l'analyse de l'offre foncière et du parc existant ainsi qu'une estimation quantitative et qualitative de l'ensemble des besoins de toutes les catégories de la population ;

► **un document d'orientation** comprenant l'énoncé des principes et objectifs du programme ;

► **un programme d'actions et un programme d'actions territorialisées** qui définit les objectifs de production de logements pour toutes les communes de l'EPCI.

L'élaboration ou la révision d'un PLH est une véritable démarche d'animation territoriale et nécessite de créer la dynamique adéquate entre la volonté des élus, le cadre réglementaire et les attentes de l'État, ainsi que la position des acteurs locaux (promoteurs, bailleurs sociaux, etc.).

La démarche a été lancée lors du conseil communautaire du 11 février 2021. L'année 2021 a été jalonnée par la tenue de 2 Comités de Pilotage : lancement de la procédure et présentation du diagnostic qui doit permettre de faire émerger les orientations puis les actions.



LE PAYS DE LUNEL UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

La question de la mobilité et des différents modes de déplacements constitue un enjeu majeur pour le développement du Pays de Lunel. Depuis plusieurs années, des efforts importants ont été effectués avec les transports intercommunaux, le renforcement des voies cyclables, l'amélioration du réseau routier. La réalisation du Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de la gare de Lunel et l'émergence d'axes cyclables structurants sont venus donner une nouvelle dimension à notre action.



La ligne 6 mise en service en 2021 dessert les communes de Galargues Garrigues et Campagne pour rejoindre Sommières.

LES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX DU PAYS DE LUNEL

Depuis son lancement en 2010, le réseau des transports intercommunaux n'a cessé de s'adapter à de nouveaux besoins. En 2020, la mise en service du Pôle d'Échange Multimodal et de sa halte routière a permis de remodeler l'offre de transport avec davantage de services, de correspondances avec les trains TER et de dessertes du territoire le connectant à ses voisins.

Une nouvelle ligne : 100% des communes desservies par les transports intercommunaux

Dès août 2021, une 6ème ligne a été mise en place au départ de Galargues vers Garrigues, Campagne puis Sommières. Le service fonctionne du lundi au samedi (hors jours fériés) en raison de 2 allers-retours par jour. Le principe est de proposer :

- **1 service aller-retour sur des horaires de travail** pour accéder à la gare de Lunel, en correspondance avec Sommières (avec les lignes 136 et 632 du réseau liO).

- **1 service aller-retour plus « récréatif » pour les besoins du quotidien** en se rendant à Sommières pour faire ses courses ou accéder aux équipements de la Ville. En été, ce service permet de se rendre à La Grande Motte (depuis Sommières avec la ligne 632)

Les horaires de la ligne 6 ont été ajustés pour assurer un maximum de correspondances avec les lignes Sommières/Lunel/La Grande-Motte et les trains TER en Gare de Lunel.

Sur fonds de crise sanitaire, télétravail et confinements ont participé à une baisse du nombre d'usagers depuis 2020. Toutefois, la fin d'année 2021 marque une reprise de la fréquentation sur l'ensemble du réseau qui a accueilli 60 109 passagers. La ligne 1 intra-Lunel représente à elle-seule 49 % de la fréquentation avec comme arrêts les plus fréquentés celui de « République » (centre-ville) et ceux proches des centres commerciaux (« Portes de la Mer » et « Le Levant »). Pour les autres communes, les dessertes du centre-ville de Lunel, le Pôle d'Échange Multimodal et le centre commercial des Portes de la Mer sont les plus fréquentés.



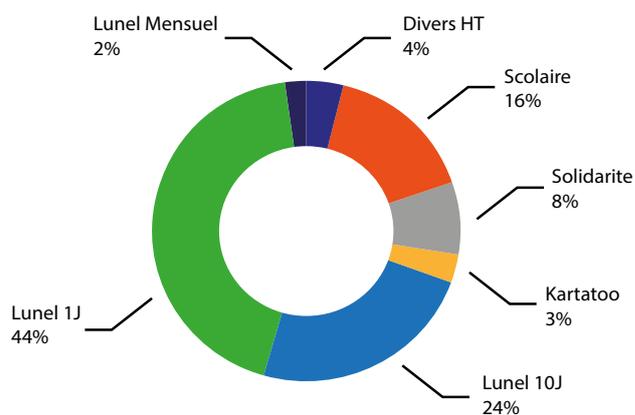


Les chiffres clefs du réseau

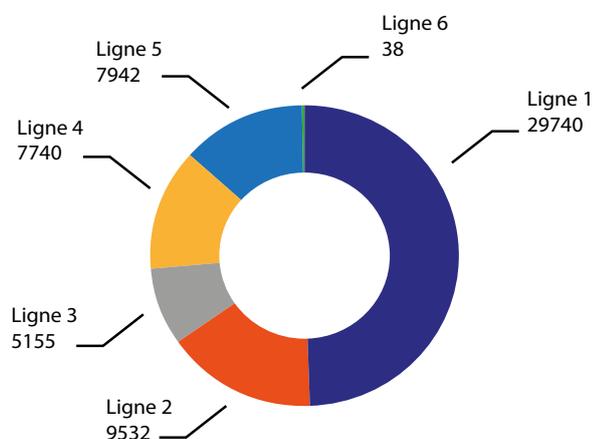
Fréquentation annuelle sur le réseau des transports intercommunaux du Pays de Lunel :

| | |
|------|------------------|
| 2017 | 72 125 passagers |
| 2018 | 76 300 passagers |
| 2019 | 85 373 passagers |
| 2020 | 47 700 passagers |
| 2021 | 60 109 passagers |

Les titres de transport utilisés :



Répartition des usagers par ligne :



Une journée pour (re)découvrir les transports intercommunaux du Pays de Lunel

Grande opération nationale, la Journée du transport public s'est tenu le samedi 18 septembre 2021 à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité. Ce jour-là, les transports intercommunaux du Pays de Lunel ont été à l'honneur. À cette occasion, la Communauté de Communes du Pays de Lunel et liO Hérault Transport ont offert la possibilité de découvrir ou redécouvrir gratuitement les transports intercommunaux. un bon moyen de laisser sa voiture au garage et de prendre de nouvelles habitudes dès la rentrée.

UN SERVICE VERS LES PLAGES PENDANT L'ÉTÉ

Habituellement attendue pour les mois de juillet et d'août, la navette des plages assurant la desserte de La Grande Motte a été mise en place dès le 8 mai. Jusqu'au 13 juin 2021, la ligne 632 a proposé 4 allers retours par jour de Lunel vers La Grande-Motte, tous les samedi, dimanche et pont de l'Ascension. Puis, du 14 juin au 29 août 2021, le service a été assuré tous les jours, 7 jours sur 7. Ce service est toujours très attendu par les usagers puisqu'il est accessible depuis toutes les communes avec des correspondances avec les transports intercommunaux.



POUR UN SERVICE DE TRANSPORT ENCORE PLUS ADAPTÉ

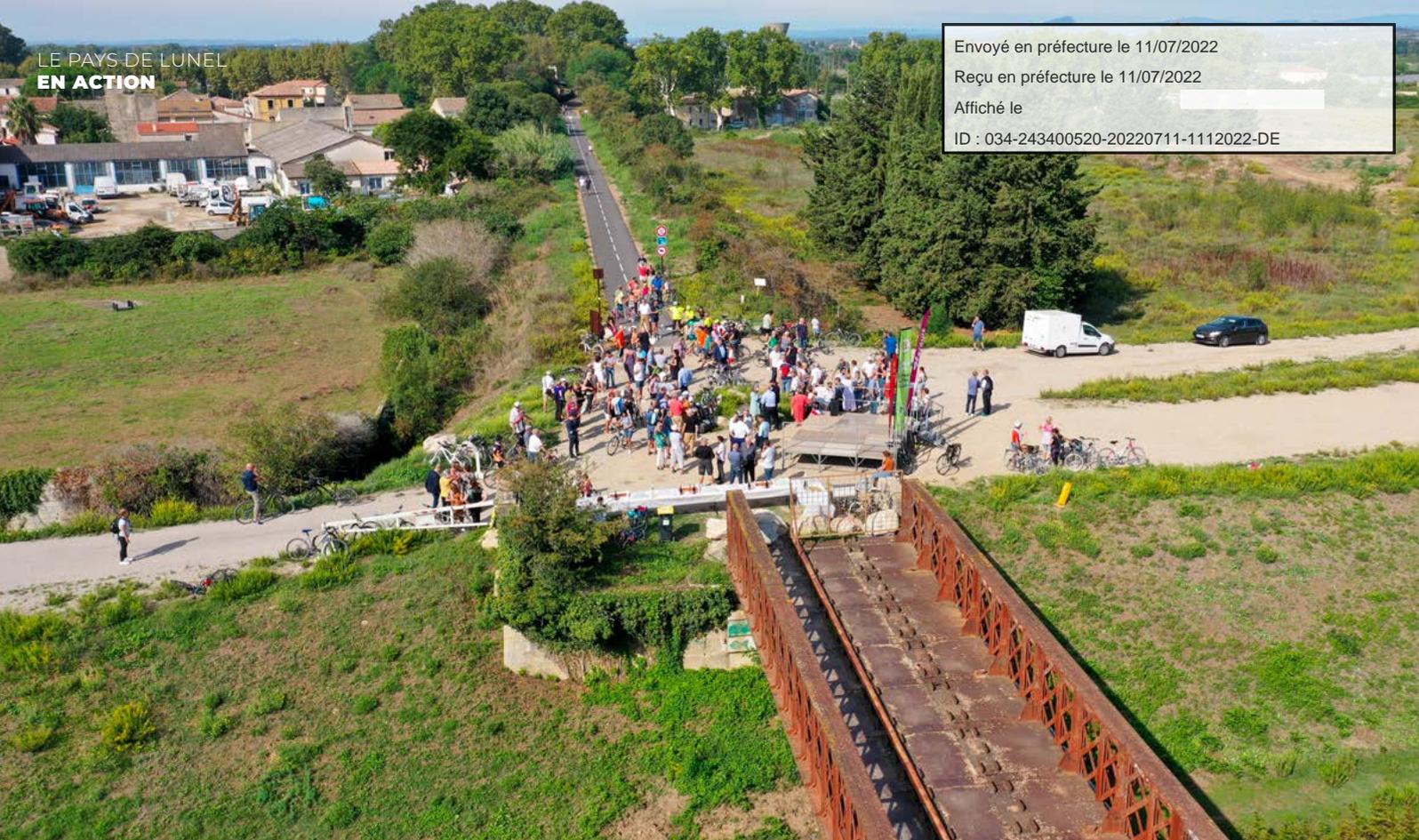


Le Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques du Languedoc Roussillon (GIHP-LR), association loi 1901 fondée en 1966, a pour but l'entraide et la défense des personnes atteintes d'un handicap physique (moteur ou sensoriel). À ce titre, elle mène des actions afin de permettre, par tous moyens appropriés, de concourir à l'insertion sociale, professionnelle et culturelle de ses membres. Parmi les moyens d'actions dont elle s'est dotée, le GIHP-LR organise le transport en faveur des personnes handicapées membres de l'association, en vue de satisfaire les besoins de mobilité dans le cadre de loisirs et de déplacements professionnels. Ce service est soutenu par la Communauté de Communes du Pays de Lunel depuis mai 2010 et apporte une offre complémentaire aux transports collectifs malgré les efforts engagés pour rendre accessibles au plus grand nombre de personnes à mobilité réduite. Il répond aux besoins des personnes les plus dépendantes confrontées à d'importantes difficultés

pour accéder au réseau de transport collectif.

Les témoignages exprimés confirment son utilité sociale et soulignent son apport en termes de mobilité pour faciliter la citoyenneté. Le service est orienté dans la prise en charge de personnes présentant une dépendance importante. Les utilisateurs sont principalement des personnes en fauteuil roulant ou atteintes de cécité. Le service est ouvert le dimanche, pour permettre toute latitude pour les déplacements 7 jours sur 7, favorisant ainsi l'autonomie des utilisateurs.

L'année 2021 a nécessité des adaptations pour assurer la continuité d'accompagnement tout en préservant la santé des utilisateurs et des salariés. **Alors que le nombre de déplacements était d'environ 100 transports par mois avant COVID, la fréquentation du service marque une légère hausse en 2021 avec 774 déplacements assurés (contre 599 en 2020).**



DÉPLACEMENTS DOUX, CRÉER UN MAILLAGE DE PISTES CYCLABLES AMÉNAGÉES ET SÉCURISÉES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Le Pays de Lunel poursuit le maillage des pistes cyclables

D'après notre schéma intercommunal de déplacements doux, la Communauté de Communes du Pays de Lunel s'est en effet engagée dans une politique de soutien au développement des déplacements doux à travers la mise en place de fonds de concours ou encore la réalisation d'aménagements cyclables. L'année 2021 a vu la mise en service de plusieurs aménagements qu'ils soient utilitaires ou de loisirs et le soutien financier aux projets cyclables portés par les communes de Lunel, Saint-Just, Entre-Vignes et Lunel-Viel à hauteur de 91 154 €.

Une voie verte de Lunel à Marsillargues

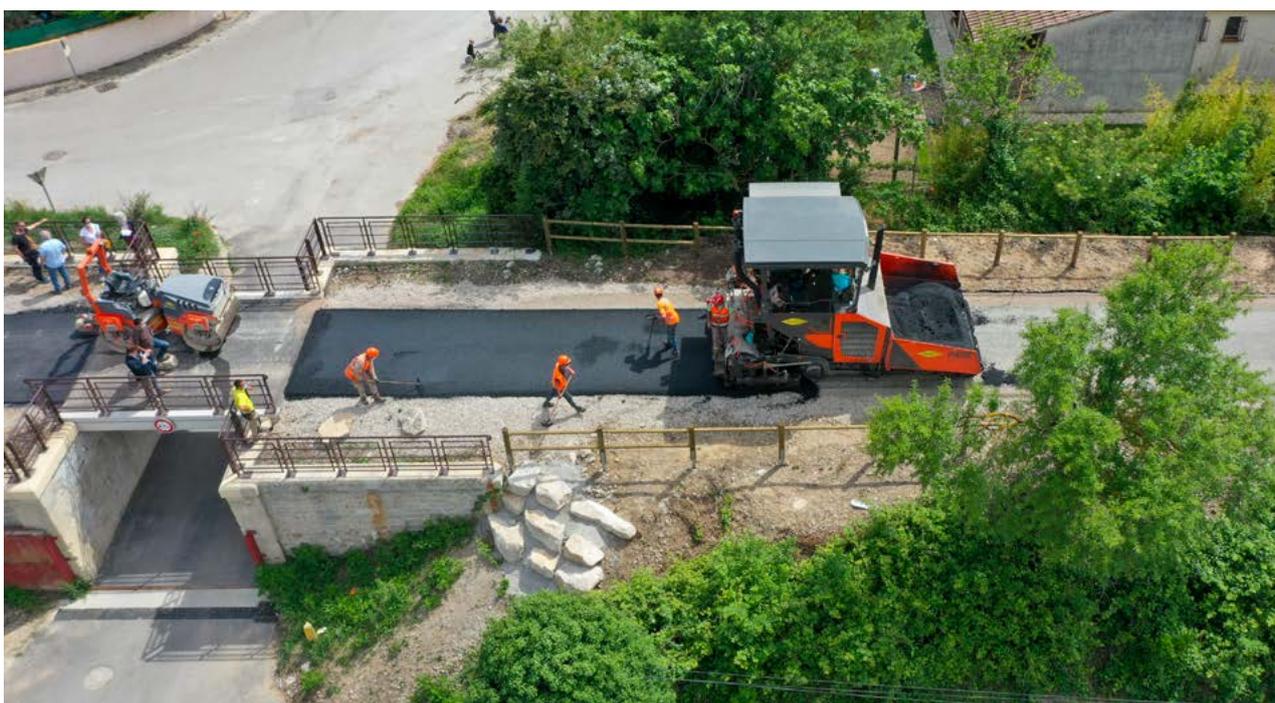
Dans la continuité de cette démarche, la Communauté de Communes porte le projet de voie verte qui relie désormais les communes de Lunel et de Marsillargues. Il s'agit de l'ancienne voie de chemin de fer de Lunel qui se termine au niveau du pont métallique enjambant le Vidourle, à Marsillargues, sur un linéaire d'environ 3 700 m. Cet aménagement a une double utilité : loisirs et utilitaires. Après une année consacrée aux études préalables, les travaux ont débuté en décembre 2020. La mise en service est effective au 11 juin 2021.





Qu'est-ce qu'une voie verte ?

Les aménagements cyclables sont définis selon plusieurs typologies : bande cyclable, piste cyclable, voie verte, vélo-route... Une voie verte désigne un axe de circulation exclusivement réservé aux véhicules non motorisés, c'est-à-dire aux cyclistes, aux rollers mais également aux piétons et aux personnes à mobilité réduite. Autrement dit, elle constitue un aménagement en « site propre », c'est-à-dire totalement séparé des circulations motorisées. Elle répond à des caractéristiques particulières définies par un cahier des charges national.



7 mois de travaux

Après un débroussaillage préalable, le terrassement de la voie a rendu rapidement lisible l'aménagement de la bande cyclable et piétonne sur l'ensemble du linéaire. Afin d'assurer la transparence hydraulique de l'équipement et de canaliser les eaux pluviales, des noues d'infiltration ont été créées sur l'ensemble du linéaire en périphérie de la voie. Le choix du revêtement en enrobés a été fait pour favoriser un maximum d'usages et apporter un confort

d'utilisation : vélos, rollers, trottinettes, marche à pied... La pose du mobilier (panneaux, barrières...) et la mise en place de la signalétique horizontale terminent l'ensemble. La plantation des arbres et arbustes a été menée à l'automne, période propice à cet usage et se terminera au 1^{er} trimestre 2022. Une attention particulière sera assurée pour favoriser les brise-vues avec les habitations riveraines.



Des ouvrages d'art réhabilités

La réhabilitation des ponts enjambant l'avenue Roger-Salengro et le Chemin des Ortolans é été engagée afin de donner une nouvelle jeunesse aux ouvrages. Des garde-corps complètent et sécurisent la traversée des piétons et vélos. À Lunel, l'ouvrage qui voit la traversée de la route de la mer a fait l'objet d'un traitement particulier avec la réalisation de fresques murales dessinées par Sweo et Nikita, artistes locaux.

Une fresque réalisée par les artistes Sweo et Nikita

Sweo et Nikita sont deux artistes grapeurs marsillarguais qui font de nombreuses performances dans la France entière et dont l'univers onirique et poétique a retenu l'attention du jury. Cette fresque a été réalisée au mois de mai et se situe chemin Valat Vuidier à Lunel sous le pont de la route de la mer (D61).





Des îlots de stationnement aménagés

À Lunel, des stationnements ont été aménagés en parallèle de la voie. Sur l'impasse des Aliziers, le parking propose 11 places de stationnement. Le Chemin du Valat Vuidier a fait également l'objet d'une profonde réhabilitation par l'aménagement d'un espace de stationnement de 11 places.

Une approche environnementale et sociale

Une approche environnementale et sociale a été intégrée à l'opération. Des matériaux recyclés ont été utilisés en sous-couche routière.

À l'automne, près de 200 arbres et 2 000 arbustes seront plantés. Un minimum de 700 heures de travail en insertion ont permis l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Cette clause intégrée à nos marchés est pilotée par le PLIE.



Une voie verte interconnectée

À Lunel, la voie verte sera prochainement connectée au centre-ville et au Pôle d'Échange Multimodal (travaux engagés par la Ville). En concertation avec l'Office de tourisme du Pays de Lunel et le Département de l'Hérault, une carte des aménagements cyclables et piétonniers a été réalisée permettant de proposer des circuits de balades complémentaires à la voie verte. Il pourra ainsi être proposé 2 boucles de 8,5 km (circuit « les Berges du Vidourle ») et 21,5 km (circuit « En Petite Camargue ») depuis Marsillargues. Le balisage du sentier « L'Hérault à Vélo » permettra également aux usagers de relier la voie verte de Lunel à La Grande-Motte par le sud de Marsillargues. L'accès au canal de Lunel sera également possible proposant ainsi une large gamme de balades.



Mobilités douces : Ça bouge au Pays de Lunel !

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID : 034-243400520-20220711-1112022-DE



La voie verte de Lunel à Marsillargues en résumé

1

ANCIENNE VOIE
DE CHEMIN DE FER
réhabilitée
sur un linéaire
d'environ 3 700 m



COÛT DE L'OPÉRATION

1 083 510 €

Des plantations à l'automne :
près de **200** arbres
et **2 000** arbustes



7
MOIS DE
TRAVAUX

MISE EN SERVICE :
JUIN 2021



DES PARTENAIRES ENGAGÉS POUR UN TERRITOIRE EN MOBILITÉ :

- > Etat (FNADT et Fonds de mobilité active : 126 508 €, France Relance : 304 603 €),
- > Région Occitanie Pyrénées Méditerranée : 100 051 €
- > Département de l'Hérault : 304 794 €
- > Communauté de Communes du Pays de Lunel : 222 654 €
- > ADEME : 24 900 €



Plus de **700**
heures de travail en insertion



AU PLUS PRÈS DES CITOYENS



LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Taux d'occupation des « appartements d'urgence »

| | |
|--------------------------|------|
| Occupation Entre-Vignes | 74 % |
| Occupation Saussines | 0 % |
| Occupation Marsillargues | 58 % |

Repères 2021

Activation du dispositif de mise à l'abri des personnes

| | |
|---|--|
| 11 mises à l'abri de personnes victimes de violences | 0 suite à une expulsion locative |
| 2 pour des personnes sans logement | 1 activation du protocole « femme victime de violence conjugale » avec mise à l'abri dans un hôtel conventionné pour 3 nuitées |

Accompagner les allocataires du RSA

► En 2021, **648 personnes** ont été suivies par le CIAS dans le cadre du RSA (total Contrat d'Engagement Réciproque + sorties sur la période).

► Âge moyen des personnes accompagnées au CIAS : **45 ans.**

► **350 dossiers sociaux** ont été instruits (en majorité concernant le logement suivi de la santé).

Actions collectives participatives

Les référents uniques du CIAS et l'infirmière de l'association Via Voltaire organisent régulièrement des sorties collectives à destination des allocataires du RSA accompagnés par le CIAS. Leur participation est volontaire.





LE SERVICE ENFANCE INTERCOMMUNAL

Le service enfance se divise en trois secteurs :

UN SECTEUR PETITE-ENFANCE 0-3 ANS

- ▶ Coordination petite-enfance
- ▶ Relais petite Enfance (ex RAM en 2020)

UN SECTEUR ENFANCE 3-11 ANS

- ▶ Accueils de Loisirs Extrascolaires
- ▶ Môm'en'séjours
- ▶ Accueils de Loisirs Périscolaires du mercredi sans école
- ▶ Coordinations ALSH et ALP

UN SECTEUR ADMINISTRATIF

- ▶ Accueil - secrétariat
- ▶ Régie
- ▶ Réservations véhicules et minibus

Le service est composé de 155 agents répartis comme suit :

- ▶ 1 directrice de service
- ▶ 3 agents administratifs pour l'accueil/ secrétariat et lien interne/ externe
- ▶ 4 éducatrices de jeunes enfants pour le Relais Petite Enfance (ex RAM)
- ▶ 4 coordinateurs pour la mise en œuvre de la politique petite-enfance/enfance
- ▶ 5 agents d'entretien
- ▶ 138 agents directeurs/ animateurs en ALP et ALSH

Secteur administratif : l'accueil renforcé

La fonction d'accueil du service a été renforcée en 2021 en vue d'être au plus près des usagers, des collègues et autres homologues des collectivités. Les agents assurent le suivi et la bonne mise en œuvre des conventions de prêt des réservations des minibus et des véhicules de service de la salle Valès, des interventions techniques, du logiciel métiers et portail familles, des inscriptions et réservations et de la régie.

SECTEUR PETITE ENFANCE : LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



Le RPE se déploie sur les 14 communes du territoire tout au long de l'année en proposant des ateliers, des rencontres pour favoriser les échanges entre assistants maternels, parents et enfants. Il accompagne les différents publics grâce à des permanences administratives au service enfance ou délocalisées en accueil physique ou téléphonique. Cette année, une nouvelle répartition géographique de ses actions a été définie.

Le RPE en chiffres :



Les animations en direction des assistants maternels :

- ▶ 157 séances d'animations dans les communes de type ateliers d'éveil, musique, lecture, spectacle, motricité.
- ▶ 63 % des Assistant(es) Maternel(les) ont participé
- ▶ 44 % des enfants accueillis chez une assistante maternelle en ont bénéficié, avec en moyenne 11 enfants présents par animation.
- ▶ 10 soirées à thèmes
- ▶ 2 conférences (« repérer les signes de maltraitance » et « l'alimentation du jeune enfant »)
- ▶ 2 Matinées formation initiation yoga pour les enfants

LE RPE, c'est aussi :

- ▶ **Des permanences délocalisées** pour être au plus proche des familles et des professionnelles.
- ▶ **Des dédoublements d'activités** avec plus de groupes sur les communes (St-Just, Lunel-Viel et Marsillargues)
- ▶ **Un accompagnement renforcé à la professionnalisation** : 89 Assitant(e)s Maternel(le)s ont participé à des modules de formation continue avec des organismes labellisés.
- ▶ **Un partenariat avec les autres RPE du département**
- ▶ **Une participation à différentes instances institutionnelles sur le territoire et le département** : coordination CAF, formation initiale des assistant(e)s maternel(le)s, PEDT et comités de pilotage (CEJ, CTG...), commission d'admission crèche, réseau de parentalité.
- ▶ **Une communication locale plus importante au travers des Mag' et des sites des communes.**



Répartition des éducatrices sur le territoire





SECTEUR ENFANCE : LES ACCUEILS DE LOISIRS DU PAYS DE LUNEL

Les accueils de loisirs du Pays de Lunel sont des modes de gardes éducatifs qui proposent des animations de loisirs destinées aux enfants de 3 à 11 ans.

Basés à Saint-Just, Entre-Vignes, Marsillargues, Lunel-Viel et Lunel, ils accueillent les enfants durant les mercredis sans école et les vacances scolaires.

En 2020, la crise sanitaire a bouleversé le fonctionnement des accueils de loisirs. Les chiffres de fréquentation ne sont donc pas significatifs.

Môm'en'séjours

Ces séjours de 36 places complètent l'offre de loisirs pour les 6-11 ans sur les vacances scolaires (hiver/ été). En 2021, deux séjours ont été proposés en été : l'un aux Angles, l'autre à Palavas.

En chiffres



ACCUEIL DES ENFANTS À BESOIN ÉDUCATIFS SPÉCIFIQUES (AEBES)

Le projet d'inclusion des enfants à besoins éducatifs spécifiques en collectivité s'est développé au cours de l'année avec la mise en lien avec les différents partenaires (SESSAD, IMP...) et l'affectation de moyens humains pour répondre aux besoins. Il s'agit de favoriser l'accès aux loisirs et la mixité sociale.

Les familles apprécient le soutien qu'apportent les équipes dans une dynamique de co-éducation. Certains parents ont pu amorcer un retour à l'emploi.

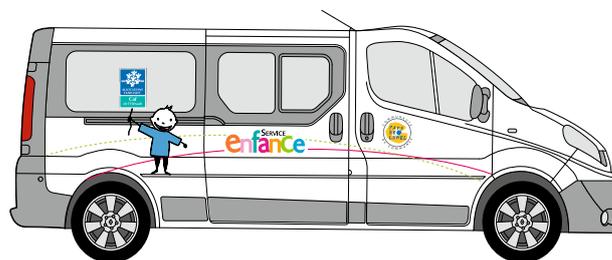
Le but principal étant de travailler sur l'inclusion des enfants en collectivité.



LA MUTUALISATION DES MOYENS

Au niveau matériel :

6 minibus partagés entre les différents organisateurs d'accueils de mineurs du territoire, dont deux sont entièrement dédiés aux clubs ados pendant les vacances scolaires. Le bus des enfants permet aux ALSH et aux ALP de se déplacer sur le territoire.



6 MINIBUS
partagés

Au niveau humain :

Les équipes pédagogiques ont enregistré :

- ▶ 119 permanents et saisonniers
- ▶ 78 agents communautaires
- ▶ 19 stagiaires formation BAFA BAFD dans le cadre du CEJ



LES COORDINATIONS INTERCOMMUNALES

Quatre coordinateurs (3,5 équivalent temps plein) travaillent de manière croisée et complémentaire pour mettre en oeuvre le projet politique local en partenariat avec la CAF (co-financeur) en matière de petite-enfance/ enfance autour de différents axes :

- ▶ l'accompagnement des familles
- ▶ le suivi des équipes d'encadrement et développement de projets pédagogiques
- ▶ le suivi financier et institutionnel des structures d'accueil
- ▶ le développement d'un projet intercommunal autour d'objectifs et projets communs

Ces ressources sont mises à disposition des communes qui en expriment le besoin.

Petite enfance

La coordination couvre 100 % du territoire (RPE) et elle est mutualisée avec 9 communes (Boisseron, Entre-Vignes, Lunel Viel, Marsillargues, Saint-Just, Saint-Sériès, Saturargues Saussines, Villetelle et le SIVOM).

Elle accompagne les projets petite enfance de 7 établissements :

1. Micro crèche de Boisseron
2. Micro crèche de Saint-Sériès
3. Crèche de Saint-Just
4. Crèche de Villetelle
5. Crèche de Marsillargues
6. Crèche de Lunel-Viel
7. RPE du Pays de Lunel

Accompagnement de cinq projets d'extension ou création de crèches

- ▶ 1 à Villetelle qui permettra d'augmenter la capacité d'accueil de 16 à 24 places. Les travaux ont débuté cette année.
- ▶ 4 autres prévus à l'horizon 2023 : à Marsillargues (de 25 à 38 places), Lunel-Viel (de 17 à 24 places), Entre-Vignes (création de 20 places) et au service enfance de la Communauté de Communes du Pays de Lunel (création d'une aile dédiée à la petite enfance).

Extrascolaire

La mission de coordination s'articule autour des actions 3-11 ans des équipements ALSH et ALP implantés dans communes (Saint-Just, Marsillargues, Lunel, Lunel-Viel, Entre-Vignes). La coordination extrascolaire est le lien entre les directeurs et les différents services de la CCPL. Elle travaille sur des projets communs permettant une meilleure visibilité pour la famille et les partenaires. Cofinancée par la CAF, elle est son interlocutrice privilégiée.

Cette année a également été marquée par les différents protocoles sanitaires mis en place dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

Périscolaire

Assurée par un équivalent temps plein, la coordination périscolaire couvre 100% du territoire et est mutualisée avec les 14 communes. Elle accompagne les projets de 28 Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP) qui accueillent 4 805 enfants entre 3 et 11 ans scolarisés sur le territoire.

En 2021

- ▶ Gestion du personnel mutualisé.
- ▶ Réorganisation continue des services d'accueil pour cause de nombreuses absences (maladies, isolements, grèves) et de multiples protocoles sanitaires, de plus en plus renforcés.
- ▶ Mise en place d'un service d'accueil d'urgence sur Lunel et Saint-Christol (printemps 2021).
- ▶ Agrément de 2 nouveaux ALP (Saint-Nazaire-de-Pézan et SIVOM de Fontbonne).
- ▶ Développement des équipements (Galargues, Villetelle, Marsillargues).
- ▶ Accompagnement vers un fonctionnement sur 4 jours par semaine pour 5 ALP.
- ▶ Révision de la tarification des ALP de Saint-Sériès, Vérargues, Saturargues et Villetelle.
- ▶ Participation au réseau parentalité lunellois (préparation de la journée départementale et de la semaine de la parentalité, réalisation de questionnaire).



ADAPTATION FACE AU COVID

En 2021, l'ensemble des activités enfance a encore été impacté par la crise sanitaire. Les coordinations ont assuré en urgence le lien entre les structures et les familles et centralisé les démarches auprès de l'ARS.

Dans le secteur de la Petit enfance, des agents des communes de Marsillargues, Saint-Just et Lunel-Viel pour le secteur sud, et des agents du SIVOM enfance & jeunesse et de Boisseron pour le secteur nord, se sont regroupés sur les crèches de Marsillargues et Boisseron et ont pu, par astreinte respective, maintenir l'accueil durant toute la période de confinement et permettre aux parents soignants d'exercer et lutter contre la COVID-19.

Le RPE a, de son côté, mis en place une convention de prêt de matériel façon "drive" pour les assistants maternels et a organisé une veille sanitaire et réglementaire en direction des familles et des assistants maternels. Il a assuré le maintien au maximum des actions en présentiel sur l'année. Néanmoins, les animations dans les communes ont dû être annulées en avril pendant le confinement.

Les accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires ont dû fermer en avril. Ils étaient tout de même présents sur les différents temps d'accueil pour venir en soutien au personnel prioritaire. Deux sites ont ouvert pendant cette période permettant aux enfants d'être accueillis dans de bonnes conditions à Lunel et Entre-Vignes.

TOURISME

En 2021, l'OT a dû réduire certaines de ses actions notamment les salons grand public. Il a pallié à ce manque par de nombreuses actions de e-marketing, campagnes radios, campagnes d'affichages, éducateurs, édition de documents, études de fréquentation.

L'OT mise toujours sur des animations en lien avec les événements nationaux ou des associations locales : Nuit des étoiles, Journées du Patrimoine, Journées du patrimoine et des moulins, Temps des Jardins, Bourse aux plantes et aux graines.

Certains rendez-vous, devenus pérennes, ont été plébiscités : les visites guidées du centre historique, de la Tour des prisons, de l'Arboretum, les visites guidées théâtralisées (2 réalisées), les expositions avec des artistes locaux sur des thématiques en lien avec le territoire (6 organisées).



Édition de
plaquettes
touristiques
cyclotourisme
et parcs et jardins.



L'Office de tourisme a mené plusieurs opérations de marketing et de promotion au cours de l'année :

- ▶ What A Trip à Montpellier : présence sur le stand de l'Hérault.
- ▶ Campagne de web marketing avec l'Agence de développement touristique de l'Hérault. (ADT 34).
- ▶ Campagnes promotionnelles sur les radios suivantes : Radio scoop à Lyon, France Bleue Hérault, France bleue Occitanie à Toulouse, Radio Toulouse FM, Radio RTS.
- ▶ Achat d'espaces publicitaires dans les supports suivants : magazine Prestige sud, magazine seniors Carpe Diem, Magazine Id'Halles.
- ▶ Campagne d'images sur le réseau Médiaffiche en direction du bassin Montpellier a été menée. Elle a occupé 35 faces sur 26 emplacements, a duré 5 semaines et touché 12 communes.

AMBRUSSUM

Comme en 2020, la crise sanitaire et la période de fermeture ont impacté la fréquentation et les activités du musée du mois de janvier à la mi-mai. Cependant, l'équipe de médiation s'est mobilisée pour continuer à proposer des activités culturelles et patrimoniales auprès des groupes et en particulier des publics scolaires en intervenant directement dans les écoles, les collèges et les instituts médico-éducatifs. Une initiative largement plébiscitée par les enseignants du territoire et au-delà.

La saison estivale s'est ensuite déroulée avec un bon niveau de fréquentation, au moins équivalent aux années précédant la crise sanitaire et notamment avec la tenue d'événements culturels et/ou festifs dès le début de l'été. Des projets de fond ont pu également aboutir ou voir le jour au cours de l'année 2021 : la labellisation du musée et du site au Label Tourisme et Handicap, pour les handicaps moteur, visuel, auditif et mental, constitue l'aboutissement d'un travail pluriannuel de l'équipe sur l'accessibilité. L'aménagement du site s'est également poursuivi cette année avec la mise en place d'éclairage public sur le chemin de visite allant du musée au pont.

Quelques chiffres

32 500

visiteurs
sur le site
(18 880 en 2020)

9 069

visiteurs
dans le musée
(6440 en 2020 sur la même
période)

1 911

scolaires reçus en activité
dont 457 hors-les-Murs
sur mars/avril (867 en 2020)

Nouveauté : le musée et le site labellisés « Tourisme et Handicap »



Après plusieurs années de travail auprès de publics en situation de handicap, le musée a engagé un travail sur l'accessibilité des lieux, la création d'outils de visite et d'activités adaptées, avec pour objectif de diversifier plus encore les publics reçus dans les meilleures conditions possibles. Le musée et le site ont été labellisés Tourisme et Handicap, pour les handicaps moteur, visuel, auditif et mental en novembre 2021.

Aménagements, équipements et actions mis en place pour l'accessibilité



Handicap Visuel

- ▶ Création d'une mallette tactile de reproductions d'objets archéologiques exposés dans le musée.
- ▶ Une maquette tactile du tableau de Gustave Courbet représentant le pont romain.
- ▶ Deux carnets de visite tactiles et traduits en braille pour la visite du site extérieur et du musée.
- ▶ Des plans généraux du site en relief signalant les vestiges et les services disponibles sur le parcours de visite.
- ▶ L'équipe a bénéficié d'une formation professionnelle à la visite sensorielle et tactile.
- ▶ Une boucle sonore à l'entrée du musée renseignant les personnes en situation de handicap visuel.
- ▶ Des bandes de guidage du parking à l'accueil du musée.
- ▶ Mise à disposition d'une loupe à l'accueil du musée.



Utilisation des carnets tactiles dans le musée



Réalisation d'un atelier poterie en Langue des Signes Française



Handicap Auditif

- ▶ Mise à disposition d'un amplificateur sonore à l'accueil du musée
- ▶ Sur-titrage et transcription Langue des Signes Française de la visite virtuelle du site et d'autres supports vidéos.
- ▶ Réalisation dans l'année de plusieurs visites guidées et ateliers traduits en LSF
- ▶ Réalisation d'une vidéo promotionnelle en LSF sur l'accessibilité au musée



Handicap Mental

- ▶ Deux livrets de visite en Facile à Lire et à Comprendre pour le site et le musée.
- ▶ Réalisation d'ateliers et de visites adaptés auprès de plusieurs groupes et associations.



Handicap Moteur

- ▶ Une visite virtuelle de compensation à 360° dans l'auditorium du musée présentant le site archéologique (sur-titrée et interprétée en LSF). [Fonctionnelle depuis 2020]
- ▶ Acquisition d'un fauteuil roulant

Ces différents aménagements ont donné lieu à la labellisation Tourisme et Handicap du site et du musée, notifiée le 08/11/2021

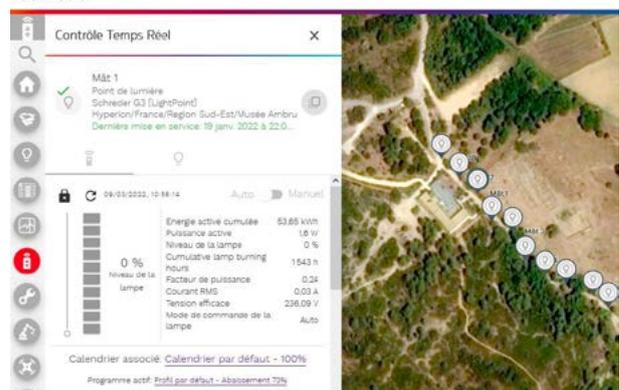


Aménagement : éclairage public du musée au pont romain



L'aménagement du site s'est également poursuivi cette année avec la mise en place d'éclairage public sur le chemin de visite allant du musée au pont. Seize mâts d'éclairage public en LED ont été placés en bordure du chemin entre le musée et l'esplanade du pont romain. Cet aménagement contribuera dans les années à venir à développer la tenue d'événements nocturnes (concerts, spectacles...) et donc à s'assurer du retour du public au parking en toute sécurité. Le dispositif dispose de commandes particulières (intensité lumineuse, extinction différenciées des lampadaires ...) que les agents d'Ambrussum et du Service Technique pourront gérer à distance via une plateforme en ligne ou une application sur smartphone. Cette dernière permet également d'assurer un suivi de la consommation et des économies réalisées vis-à-vis d'un dispositif d'éclairage public classique.

Schröder



Interface d'utilisation de l'éclairage public

Les 10 ans du musée :

Les 10 ans du musée ont été célébrés à l'occasion d'un événement inédit le 9 juillet. Un concert et un spectacle son & lumière ont permis de rassembler près de 1 000 personnes (la jauge imposée par le contexte sanitaire) pour un moment joyeux, festif et culturel au pied du pont romain.

Si l'anniversaire du musée est fêté chaque année au travers d'un événement où interviennent des troupes de reconstitution, ce nouveau format, avec la prestation de deux groupes de musique a rencontré un succès certain et un engouement évident du public.

La réalisation de ce type d'événement nocturne pourra être reprogrammée dans les années à venir, favorisée notamment par l'installation d'éclairages publics sur le site.

Une belle manière de célébrer la venue des 150 000 visiteurs dans le musée depuis sa création (305 000 sur le site archéologique), avec une progression constante d'année en année, en travaillant à renouveler en permanence sa programmation tout en veillant à diversifier les publics : scolaires, groupes associatifs, publics empêchés et public local et touristique.



LA MÉDIATHÈQUE QUI DIFFUSE DANS LES COMMUNES GRÂCE AU RÉSEAU

Quelques chiffres :



Le catalogue commun



Bibliothèque de Lunel-Viel

Les animations :

La fréquentation des ateliers et animations reprend également une progression sur l'ensemble du territoire :

Les prêts :

Le nombre de prêts réamorce une progression, notamment sur les bibliothèques du réseau :



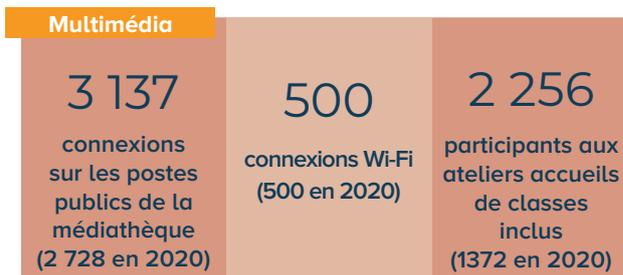
Les animations



Parmi elles, 2 829 élèves ont participé aux activités proposées aux établissements scolaires du territoire.

Multimédia :

Ce secteur connaît la hausse de fréquentation la plus élevée :





LA CULTURE EN 2021

Depuis 2 ans, la Culture est fortement impactée par la crise sanitaire.

Certaines manifestations ont pu avoir lieu, dans des conditions de jauges particulières ou grâce à l'adaptabilité des compagnies qui pouvaient jouer leur spectacle en extérieur. Toutefois, ces quelques spectacles ne sont pas représentatifs d'une année dite « normale ». Il a fallu s'adapter, réorganiser, penser la culture différemment.

La culture sur les bancs de l'école

Dès la rentrée de septembre, les projets d'école ont pu se remettre en place. Ainsi le projet d'initiation à la musique chez les CP, CE1 et CLIS du territoire a repris de façon normale et a même évolué, puisqu'un budget supplémentaire a été voté par le conseil communautaire pour ce projet très prisé par les écoles du territoire. Ainsi, le musicien intervient deux jours entiers dans nos écoles,

contre une journée et demi auparavant. 450 élèves peuvent donc en bénéficier, contre 400 auparavant. Le rôle de ce musicien intervenant est de développer des projets musicaux à l'école en partenariat avec les équipes éducatives. Parce que la musique est un instrument d'éveil et de sensibilisation au monde artistique et culturel, notion d'appréciation, de discipline et de respect de l'autre, il semble primordial que cet outil d'intégration social soit aujourd'hui mis à la disposition du plus grand nombre dès le plus jeune âge.

Le partenariat avec les différentes associations culturelles du territoire a été maintenu et certains événements ont pu revoir le jour comme les Festivals Traversées, Un Piano sous les arbres, Just'n'Fest ou même Jazz à Lunel.

Quelques chiffres :

23

représentations
ont pu avoir lieu, en
majorité des spectacles
pour enfants

2 000

spectateurs

85

personnes par
représentation en
moyenne

UN RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR DRESSER LE BILAN DES ACTIONS

Le rapport de développement durable s'impose depuis 2011 aux collectivités locales et aux Etablissements Publics de Coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants. La Communauté de Communes du Pays de Lunel et ses 50 240 habitants rentrent donc dans les champs d'application de la réglementation et est désormais soumise à la rédaction de ce rapport annuel.

Il répond aux objectifs fixés par le décret N°2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales et à la circulaire du 3 août 2011 précisant le contenu du rapport.

Le rapport de développement durable est un exercice annuel d'évaluation des politiques publiques.

Il permet de saisir, de suivre et d'évaluer les réalités d'un concept jugé très souvent flou, ambigu et évolutif. Sa récurrence permet aux agents, aux services et aux élus d'approfondir leur appropriation du développement durable et de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Cette troisième édition du rapport de développement durable approuvé par le Conseil de Communauté du 09/12/21 s'est ainsi enrichie des actions portées depuis plusieurs années par la Communauté de Communes. Ce rapport a été élaboré en interne en prenant en compte les documents et informations des actions transversales portées par la collectivité telles que la démarche de Développement Durable, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

LE PAYS DE LUNEL, S'ENGAGE VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Une information claire et objective sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a établi de nouvelles ambitions en matière de politique énergétique et climatique. Les collectivités locales sont nécessairement mobilisées.

À l'échelle locale, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), rendu obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants, représente l'application locale des engagements de la France. Lancée dès 2019 par la Communauté de Communes du Pays de Lunel, c'est une démarche réglementaire qui permettra à notre territoire de s'interroger sur son avenir et de répondre localement aux enjeux globaux du changement climatique en apportant des solutions locales et réalistes pour accélérer la transition énergétique, réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie, favoriser les énergies renouvelables et améliorer la qualité de l'air.

Afin d'accélérer la rénovation énergétique des logements et de rendre accessible à tous, le chantier

de la rénovation énergétique, la Communauté de Communes du Pays de Lunel accueille depuis le 1er janvier 2021, le guichet unique Rénov'Occitanie. Ce service est désormais le point d'entrée pour les toutes les questions de rénovation thermique des particuliers. L'objectif est d'accélérer la rénovation énergétique des logements en facilitant le passage à l'acte par l'accompagnement des ménages dans leurs projets.

Sur le Pays de Lunel, cette démarche est conduite par l'association GEFOSAT. Plusieurs partenaires sont toutefois déjà engagés sur ces sujets à différents niveaux (GEFOSAT, ADIL, CAUE, opérateurs OPAH-Ru, FIG).





Des élèves dans le cadre d'une animation sur le jardinage organisée par l'association LABELBLEU

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, ÇA COMMENCE DÈS L'ENFANCE

Voici près de 20 ans que la Communauté de Communes du Pays de Lunel développe des actions auprès des écoles du territoire. C'est tout naturellement qu'elle s'est tournée vers les enseignants pour bâtir ensemble, un véritable partenariat pédagogique dont la vocation est de transmettre aux plus jeunes ce que nous avons de plus précieux : notre patrimoine naturel, notre histoire, notre souci d'une écologie respectueuse, notre culture.

Ce programme, dans la continuité des précédents reprend ces grands thèmes pour les traduire en activités pédagogiques. Petit à petit, au fil des années, nous y avons introduit des technologies plus contemporaines, avec toujours en ligne de mire, le développement chez l'enfant de son sens critique, pour se construire et faire sens à leur lieu de vie.

Les sujets présents dans ce programme sont au cœur des thèmes sur lesquels les élus du Pays de Lunel vont travailler pendant les années à venir. Nous allons parler d'éducation à l'environnement et au développement, d'accès à la culture, d'appropriation du patrimoine local, naturel et historique...

Autant de thèmes qui nous sont chers et qui sont essentiels pour préparer le territoire dans lequel vont vivre les générations futures. Autant de sujets où nous devons mettre nos paroles en adéquation avec nos choix politiques, pour tracer la voie et montrer le chemin à la nouvelle génération.

Nous sommes aux côtés des enseignants pour les accompagner dans les démarches engagées dans le cadre de projets de classe ou d'école. Une volonté particulièrement affirmée par le programme d'éducation à l'environnement et au développement durable qui vise à favoriser l'émergence de pratiques nouvelles et l'inscription des écoles dans une démarche aboutie. Un soutien plus accentué a été accordé aux établissements qui souhaiteraient s'engager sur des démarches et/ou des projets éducatifs.

Au cours de l'année scolaire 2020/2021, ce sont 264 ½ journées d'animation qui ont été menées en classe permettant de sensibiliser plus de 1 600 enfants des écoles du territoire.



Aménagement d'une digue à Marsillargues



LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Le Pays de Lunel est un territoire diversifié, bordé au Nord par les garrigues, au Sud par les marais, à l'Est par le Vidourle et à l'Ouest par l'Étang de l'Or. Il est caractérisé par une grande variété de milieux naturels : milieux forestiers, garrigues, plaine agricole et zones humides. À noter la présence d'espèces patrimoniales associées à ces milieux. La Communauté de Communes est fortement impliquée dans la gestion des espaces naturels puisqu'elle siège au comité des 3 démarches Natura 2000 présentes sur le territoire. L'organisation du territoire est marquée par l'existence de Syndicats, en charge en particulier de la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques ainsi que de la protection contre les risques d'inondation : l'EPTB

Vidourle et le SYMBO. La Communauté de Communes du Pays de Lunel a fait le choix de confier l'exercice de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », dite GEMAPI à ces Syndicats.

Pour cela, en 2021 la Communauté de Communes a participé financièrement aux actions engagées à hauteur de 597 648,15 € pour l'EPTB Vidourle et 176 095,00 € pour le SYMBO soit une contribution totale de 773 743,15 € pour la gestion des milieux aquatiques.

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Cette année a encore été fortement perturbée par la crise sanitaire : de nombreuses animations ont dû être annulées. En 2021, l'accent a été mis sur le suivi des dispositifs en place tels que le compostage individuel, le déploiement du compostage collectif et la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'équipe Prévention a cependant réussi à être présente et à tenir des stands dans le respect des contraintes sanitaires.

Animation :

| | 2020 | | 2021 | |
|--|---------------------|-------------------------|---------------------|-------------------------|
| | Nombre d'animations | personnes sensibilisées | Nombre d'animations | Personnes sensibilisées |
| Tri, réduction des déchets | 2 | 13 | 12 | 157 |
| Nettoyage au naturel | 1 | 86 | 3 | 39 |
| Sacs réutilisables | 3 | 276 | 1 | 31 |
| Stop rayon (Semaine européenne de la réduction des déchets) | 1 | 33 | 0 | 0 |
| Broyage | 3 | 38 | 10 | 48 |
| Gaspillage Alimentaire (auprès d'un public en insertion) | 1 | 17 | 4 | 26 |
| Chariots mini/maxi déchets/stop rayon | 1 | 123 | 1 | 71 |
| Bar à eau | 2 | 50 | 8 | 150 |

Compostage :

Les composteurs individuels : 321 distribués et 8 remises collectives organisées.

Les composteurs individuels sont proposés aux habitants de foyers pavillonnaires des 14 communes depuis 1999. Le taux d'équipement au 31/12/2021 est de 42 % des foyers pavillonnaires sur l'ensemble du territoire ; les communes de Villetelle et Saussines affichent un taux d'équipement en composteurs individuels de 57 %, suivies de près par Boisseron, Vérargues et St Sériés qui dépassent les 53 %.

Le lombricompostage

30 lombricomposteurs individuels ont été installés dans les foyers du Pays de Lunel qui n'ont pas de jardin.

Les lombricomposteurs sont essentiellement livrés à Lunel et Marsillargues (83%) et de façon anecdotique dans les foyers non pavillonnaires des autres communes.



Stand Prévention Déchets : "Le compostage" sur le marché de Lunel

Les événements marquants de l'année au lycée Victor-Hugo à Lunel :

Une première action de pesée du gaspillage alimentaire a été menée du 6 au 10 septembre.

Alors que les chiffres nationaux annoncent 120g/personne jetés chaque jour en restauration collective, le lycée est un bon élève avec une moyenne de 80g/personne. Le coût total des déchets dû au gaspillage alimentaire est de 978 € pour 1 semaine, ramené à l'année scolaire cela représente 35 208 €. Même s'il y a des déchets de repas « incompressibles » tels que les os, les arêtes de poisson, les restes de crustacés ou les croûtes de fromage, il est encore possible de diminuer les déchets liés au gaspillage alimentaire.

Des axes de progression sont à creuser notamment au niveau du service des repas :

- ▶ Les quantités proposées sont souvent trop importantes et sans questionnement des élèves.
- ▶ L'utilisation d'un ustensile de service plus petit pourrait éviter les portions trop grosses.
- ▶ L'annonce du menu dans la file d'attente.
- ▶ La possibilité de se resservir.
- ▶ Une information régulière du poids et du coût du gaspillage.



Sensibilisation des élèves aux gestes alternatifs de réduction des déchets!

Durant les 6 semaines qui ont suivi, le lycée Victor Hugo a bénéficié d'une collecte expérimentale des biodéchets ; ces derniers ont été apportés sur la plateforme de compostage de L'Espiguette pour un test consistant à mélanger les déchets verts et les biodéchets afin d'étudier le compost obtenu.



Inauguration du pavillon de compostage du Lycée Victor Hugo en novembre 2021

8 novembre : installation du premier pavillon de compostage du Pays de Lunel au lycée Victor Hugo

Cet équipement peut accueillir les 12 tonnes annuelles de biodéchets de l'établissement et permet de sortir 100% des biodéchets, carnés et laitiers compris. Afin d'assurer un contrôle sanitaire, nous avons effectué des relevés de température qui ont montré l'hygiénisation des apports : la température dépassant 70°C pendant plusieurs jours. Un accompagnement quasi quotidien a également permis aux équipes de l'établissement de s'autonomiser rapidement.

Un premier transfert pour mise en maturation a été opéré le 13 décembre.

La mise en place du composteur a permis non seulement au lycée une économie non substantielle mais aussi l'évitement d'apports à l'unité de valorisation énergétique d'OCREAL à hauteur d'environ 4.9 tonnes en 3 mois.

Don et réemploi

Après 2 ans de mise en service des containers, 178 m³ d'objets ont été déposés par les habitants (121m³ à Lunel et 57m³ à Marsillargues). À souligner la qualité et le bon état des objets déposés : les compagnons d'EMMAÛS peuvent mettre en vente plus de 95% des dons du Pays de Lunel !

| Répartition des dons | Lunel | Marsillargues |
|---|--------|---------------|
| livres | 10 % | 9,6 % |
| petit mobilier | 7 % | 6 % |
| puériculture | 18,5 % | 16 % |
| vaisselle | 22 % | 23 % |
| jouets | 19,7 % | 20 % |
| autres (article de sport, petit électroménager) | 22,8 % | 25,4 % |

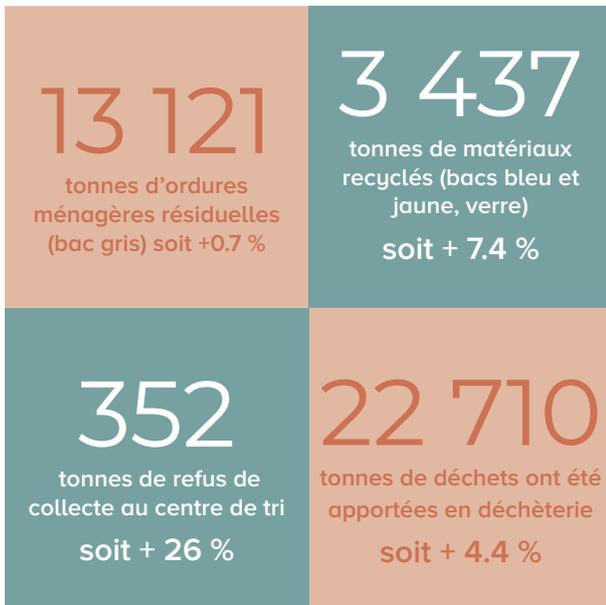
LA GESTION DES DÉCHETS

L'année 2021 est marquée par l'extension des consignes de tri sur les emballages depuis le 1er mars 2021.

Ce sont 189 tonnes supplémentaires d'emballages qui ont été collectées par rapport à 2020.

Les nouvelles consignes ont permis de communiquer sur les déchets plus largement et 133 tonnes de verre ont également été triés en sus. Le papier continue à baisser avec le développement du STOP PUB et la baisse du gisement.

Quelques chiffres :



Soit au total

39 619 tonnes de déchets collectés sur le territoire (+3.5 %)



330,76 kg/hab.an

Chaque habitant du Pays de Lunel produit en moyenne **330.76 kg** de déchets par an (ordures ménagères et déchets collectés sélectivement, soit en porte à porte, soit en apport volontaire, soit une augmentation de **3.6 %** par rapport à 2020

- Taux de valorisation matière (recyclage et compostage) : 53 %
- Taux de valorisation énergétique : 45 %
- Taux d'enfouissement : 2 %



L'aide mémoire, un des outils pour aider les habitants à s'y retrouver



Nouvelle campagne de sensibilisation au tri

LA BRIGADE TERRITORIALE POLICE RURALE (BTPR)

La BTPR est composée de 3 agents : 2 gardes champêtres et un ASVP Environnement ainsi qu'un agent administratif du service technique à hauteur de 20 % de son temps. En 2021, la BTPR est intervenue pour des dépôts sauvages :

En zone urbaine

► **745 dépôts sauvages constatés dont 572 sur Lunel** (77 % des dépôts) pour 18 contrevenants verbalisés (1 contrevenant pour 41 dépôts). Une baisse de 38 % par rapport à 2020. L'ASVP Environnement a parcouru 13 360 km pour se rendre dans les centres des 14 communes.



Hors agglomération

► **459 dépôts sauvages constatés, dont 188 à Lunel** (41 % des dépôts), 59 sur Marsillargues (13 %) et 68 sur Lunel-Viel (15 %) pour 32 contrevenants verbalisés (1 contrevenant pour 14 dépôts). Une baisse de 20 % par rapport à 2020. Les gardes-champêtres ont effectué **21 551 Km dans les zones rurales des 14 communes.**

C'est la Régie d'Emplois et de Services du Pays de Lunel qui assure le nettoyage de ces dépôts sauvages à la demande de la BTPR. Ce qui représente un volume de **1 339 m³ de déchets enlevés en 2021** alors que pour 2020 le volume était de 1 510 m³ soit une baisse de 11,5 %.

Au total, 75 % des dépôts ont été constatés par la brigade. En application au règlement de collecte l'amende est de 35 € pour les dépôts effectués en agglomération. Pour les dépôts hors agglomération l'amende s'élève à 135 €. Auquel s'ajoute la facturation de l'enlèvement, soit 5 108 € pour 2020 (6 322 € pour 2020).

La prévention : une mission du quotidien pour la brigade

► De la prévention est faite en continue lors des passages des véhicules sérigraphiés **POLICE RURALE à hauteur de 202 heures** sur chaque commune membre de la CCPL. Elle est également réalisée par les agents de la brigade qui œuvrent sur le terrain en uniforme.

► De la prévention est faite par le service TEOMI (taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative), par le biais de mise en boîte aux lettres de flyers contre les dépôts sauvages, encombrants et bacs à demeure sur la voie publique.



Flyers de sensibilisation contre les dépôts sauvages en ville ainsi que dans la nature.



REPÈRES CHRONOLOGIQUES

24/12/93

Création de la Communauté de Communes.
(Boisseron, Lunel, Lunel-Viel, Marsillargues, Saussines, St-Christol, St-Just, St-Sériès, Valergues, Villetelle) et élection de Claude Barral en qualité de Président.

1995

Réélection de Claude Barral à la présidence de la Communauté de Communes et adhésion de Saint-Nazaire de Pézan.

1997

Adhésion de Vérargues et Saturargues.

1999

Adoption de la Taxe Professionnelle Unique.

2001

Élection de François Berna à la présidence.

2004

Préparation des nouveaux statuts en vue d'intégrer de nouvelles compétences et d'intercommunaliser l'Office du Tourisme à 100 %.

2005

Adoption des nouveaux statuts de la Communauté de Communes.
Clarification et extension des compétences, définition de l'intérêt communautaire.

2006

Adoption de nouvelles compétences : actions sociales et création d'une médiathèque intercommunale. Approbation du SCOT.

2007

Création de l'Office de Tourisme sous la forme d'un EPIC.
Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

2008

Renouvellement du conseil de communauté. François Berna est réélu Président.

2009

Adoption de nouvelles compétences en vue de l'adhésion de la CCPL au SYMBO.

2011

Adoption de nouvelles compétences : gestion et entretien de la Via Ferrata, gestion d'un dispositif de transport à la demande.

2012

Adoption de nouvelles compétences liées à la gestion des ALSH
Départ de la commune de Valergues.

2013

Arrivée de 3 nouvelles communes : Campagne, Galargues et Garrigues.

2014

Élection des conseillers communautaires au suffrage universel.
Élection de Claude Arnaud à la présidence.

2015

Vote de la transformation de Viavino en EPIC.

2016

Adoption du projet de territoire.

2017

Prise de compétence GEMAPI.

2018

Adoption des nouveaux statuts de la CCPL par le conseil de communauté : extension de la compétence ALSH - prise d'effet au 07/01/2019.

2019

Création de la commune nouvelle « Entre-Vignes »
Inauguration de la 1^{ère} tranche du Pôle d'échange multimodal.

2020

16/07. Élection des conseillers communautaires au suffrage universel.
Élection de Pierre Soujol à la présidence de la Communauté de Communes du Pays de Lunel. Modification des statuts de la CCPL - Mise à jour réglementaire.

2021

Adhésion au PETER

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID : 034-243400520-20220711-1112022-DE



Communauté de Communes du Pays de Lunel

152 chemin des merles - CS 90229 Cedex - 34403 Lunel Cedex

Tél . 04 67 83 87 00 // contact@paysdelunel.fr

www.paysdelunel.fr //  [Pays de Lunel](#)